

N° 127
JUILLET 2002
7 €

Unité

D E S C H R É T I E N S

REVUE ŒCUMÉNIQUE
DE FORMATION
ET D'INFORMATION



*Communion,
visibilité,
autorité*

Juillet 2002 • numéro 127

Unité

DES CHRÉTIENS

Revue trimestrielle
de formation et d'informationRédaction-Administration
80, rue de l'Abbé Carton
75014 PARIS ☎ 01 53 90 25 50

Directeur de publication :

Christian Forster

Secrétaire de rédaction :

Catherine Aubé-Élie

Composition, maquette, gravure :

BAYARD SERVICE

Parc d'activités du Moulin - Allée Hélène Boucher

BP 90 - 59118 WAMBRECHIES

IMPRIMERIE DE LA CENTRALE

Parc d'activités Les Oiseaux - Rue des Colibris

BP 79- 62302 LENS Cedex - N° CPPAP 51 562

Comité interconfessionnel de rédaction :

Gill Daudé, Sophie Deicha,**Christian Forster,****Matthew Harrison, Gérard Miché,**
Grigorios Papathomas, Irène Sotaert

Photo de couverture :

JMJ 1997

Copyright Franck Prevel/CIRIC

ABONNEMENTS**France et Union Européenne**

A l'ordre de Association/Revue U.D.C.

• Simple : 24 €

• Soutien : 35 €

• le numéro : 7 €

Pour la Belgique s'adresser à

Communauté de la Résurrection,

B 5020 Vedrin-Namur.

C.C.P. 000 - 1410048-56

Suisse

C.C.P. Constant Christophi,

Revue Unité des Chrétiens

12 - 82 343 - 6

• Simple: 40 FS

Autres pays

A l'ordre de Association/Revue U.D.C.

• Abonnement: 27 €

• Surtaxe aérienne: 6 €

ÉDITORIAL**3**

- À LA RECHERCHE DE LA PLEINE COMMUNION

Père Christian Forster

ACTUALITÉ ŒCUMÉNIQUE**4**

- LA MORT DU CARDINAL BILLE

- LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- LE SYNODE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

DOSSIER**10****COMMUNION, VISIBILITÉ, AUTORITÉ**

- PRÉSENTATION CATHOLIQUE

père Joseph Famerée, s.c.j.

- PERSPECTIVE ORTHODOXE

Nicolas Lossky

- ANALYSE LUTHÉRIENNE À LA LUMIÈRE DE L'ACCORD DE REUILLY

pasteur Jurgensen (ECAAL)

- RÉCEPTION, RECONNAISSANCE ET COMMUNION

Right rev. John Hind (Église d'Angleterre)

JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ**30**

Catherine Aubé-Élie

UNITÉ DES CHRÉTIENS

80, rue de l'Abbé Carton - 75014 PARIS

Tel : 01 53 90 25 50 - fax 01 45 42 03 07

E-Mail : unite.chretiens.revue@wanadoo.fr



Père Christian FORSTER

À la recherche de la pleine communion

C'est sans doute à partir du concile Vatican II que le concept de communion est devenu central en ecclésiologie. Bien qu'il n'ait été que rarement exprimé dans les textes, JM.R. Tillard y voit *"la ligne d'horizon sur laquelle se détachent les grandes affirmations sur l'Eglise et sa mission"* et la réémergence d'une vision commune chez les Pères.⁽¹⁾

Cette vision a très vite montré sa richesse et sa fécondité dans la recherche œcuménique. Parce qu'elle se dégage d'une perspective purement institutionnelle et pyramidale, cette ecclésiologie présente de nombreux avantages pour dépasser les incompréhensions, les suspicions, les susceptibilités et les blocages divers.

Les traditions orientales et orthodoxes s'y sont, les premières, senties à l'aise, puis elle a bientôt trouvé à s'exprimer, à l'Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises de Nairobi, en 1975: *"l'Eglise une doit être envisagée comme une communauté conciliaire d'Eglises locales, elles-mêmes authentiquement unies. Dans cette communauté conciliaire, chaque Eglise locale possède, en communion avec les autres, la plénitude de la catholicité et rend témoignage de la même foi apostolique; elle reconnaît donc que les autres Eglises font partie de la même Eglise du Christ et que leur inspiration émane du même Esprit [...] Elles sont liées entre elles par un même baptême et une même eucharistie; elles reconnaissent mutuellement leurs membres et leurs ministres"*.

Même si les Eglises orthodoxes et catholique ne peuvent s'en satisfaire tout à fait, ce modèle est très voisin de ce qu'elles espèrent d'une unité ecclésiale restaurée.⁽²⁾

Sur la base de l'unité déjà donnée, il reste donc du chemin à parcourir pour aboutir à la communion plénière. Dans les Eglises de la Réforme, on envisagerait facilement de tirer plus largement du baptême commun, des conséquences pour la reconnaissance des Eglises entre elles; mais cela ne recouvre pas tous les éléments jugés indispensables par d'autres, comme le rappelle, en finale, de la Déclaration commune d'Augsbourg sur la Justification (n° 43).

De plus, la pleine communion suppose une visibilité. La préface au rapport final d'ARCIC I le souligne: *"l'Eglise comme koinônia requiert une expression visible car elle est destinée à être le sacrement de l'œuvre salvifique de Dieu. Un sacrement est à la fois signe et instrument..."* (n° 7)⁽³⁾. Il y a donc, pour les Eglises en dialogue, à discuter sur l'expression de cette visibilité qui ne peut éviter une dimension institutionnelle.

Une réflexion récente d'A. Birmelé⁽⁴⁾ montre que la question est posée aujourd'hui dans les Eglises de la Réforme. Il constate que les déclarations de communion ne suffisent pas à créer la "vraie" unité. Et son illustration sur le fonctionnement de la Concorde de Leuenberg laisse entendre qu'une étape supplémentaire demande à être franchie. Inévitablement on en arrive au problème de l'autorité dans l'Eglise, de sa structuration et de sa mise en œuvre. La réflexion devra d'ailleurs, à un moment ou à un autre, s'interroger sur une autorité de communion au plan universel: *"...L'unité appartient à l'essence de l'Eglise et, puisque l'Eglise est visible, son unité doit l'être également. Une pleine communion visible entre nos deux Eglises ne peut être réalisée sans une reconnaissance mutuelle des sacrements et du ministère et sans la commune acceptation d'une primauté universelle unie au collège épiscopal dans le service de la koinônia"*. (ARCIC I, préface, n° 9).

On voit bien toutes les questions qui se posent. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité donner la parole à des représentants de diverses Eglises pour qu'ils disent comment ils voient l'articulation de la communion, de la visibilité et de l'autorité.

⁽¹⁾ JM.R. TILLARD, *Eglise d'Eglises*, Paris, Cerf 1987

⁽²⁾ cf. B. SESBOÜÉ, *Pour une théologie œcuménique*, Paris, Cerf 1990, Ch 8

⁽³⁾ *Anglicans et Catholiques*, Paris, Cerf, 1997

⁽⁴⁾ "La communion entre Eglises issues de la Réforme", *Positions Luthériennes*, 50, 2002, pp. 39-57.

La Fédération protestante de France face à son engagement œcuménique

La Fédération protestante de France a tenu les 23 et 24 mars son assemblée générale annuelle, sur le thème "quel œcuménisme pour la FPF ?", au terme d'une année qui a vu la signature des accords de Reuil, instituant l'intercommunion entre luthériens, réformés et anglicans français et anglais, la publication de la Charte œcuménique européenne, mais aussi la décision du synode de Soissons sur l'accueil à la cène de non-baptisés.

Dans la "recommandation sur l'œcuménisme" qui a été votée à la fin de la session, la Fédération réaffirme sa conviction et son engagement œcuméniques, "sans ignorer que pour certaines Eglises, les relations œcuméniques restent difficiles à envisager". Elle redit ce qu'est l'œcuménisme pour la FPF :

- d'abord prière et accueil en commun de la parole de Dieu qui nous conduisent à une démarche d'interpellation mutuelle et de changement, autant ecclésial que personnel. Démarche de réconciliation, il engage tout l'être humain et toute l'Eglise.

- l'œcuménisme est ensuite une marche vers plus de visibilité de l'unité de l'Eglise autour de la prédication, du baptême et de la cène. Notre conviction commune est qu'aucune Eglise n'est à elle seule l'Eglise de Jésus Christ et que toutes sont appelées à avancer vers une pleine communion ecclésiale. Cette exigence de communion passe par la reconnaissance mutuelle des Eglises, dans le discernement des diversités légitimes de leurs expressions de foi en Jésus Christ sauveur.

- L'œcuménisme participe enfin de l'annonce de l'Evangile du Christ et du service auprès de nos contemporains, face aux défis de notre temps. Ce sont là des missions communes de nos Eglises. Elle renouvelle donc son engagement à :

- valoriser les acquis œcuméniques souvent ignorés dans nos Eglises : accords théologiques, témoignages et engagements communs auprès de la société, création de conseils d'Eglises...

- soutenir la recherche théologique des Eglises

- 1) en vue de leur reconnaissance mutuelle et de la visibilité de leur unité donnée en Christ et dans l'Esprit Saint

- 2) en vue de fonder théologiquement leurs engagements communs dans la société.

- avoir le plus souvent possible dans la société des paroles et des actions communes avec les autres confessions, leurs institutions, œuvres, mouvements et communautés.

Le "point" du cardinal Kasper sur l'œcuménisme

Le soir du 23 mars, à l'invitation de la FPF, le cardinal Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, a présenté, dans une conférence à l'église réformée du Saint Esprit, le point de vue catholique sur la question. Le pasteur Gill Daudé, responsable des relations œcuméniques à la Fédération, en a fait une relation dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits :

"En 9 thèses, le cardinal fait donc le tour de la question œcuménique du point de vue catholique. Cette "totalité" a pu donner une impression de fermeture. Pourtant, à relire le texte, je n'en suis pas si sûr.

Franches interpellations aux protestants

A l'encontre du protestantisme, le cardinal (et son Eglise) regrette :

- que telle Eglise ouvre la Cène à des non-baptisés, ce qui lui paraît contraire à la Réforme même.

- Que certains courants protestants met-

tent en cause la confession de foi en Dieu trinitaire et en Jésus-Christ. (Est-ce alors qu'une Eglise-sœur devient communauté ecclésiale ? C'est en effet le seul lieu où l'expression est utilisée).

- Que les protestants avancent si lentement dans une forme ecclésiale universelle (même s'il reconnaît que les alliances confessionnelles mondiales du XIX^e siècle et la concorde de Leuenberg au XX^e siècle sont des avancées : mais pourquoi pas un synode européen de Leuenberg ?). Il lui semble que cette dimension universelle était admise à la Réforme.

- le refuge protestant dans l'unité invisible de l'Eglise (pour la Réforme, il s'agissait pourtant de renouveler l'aspect visible de l'Eglise), et la rupture du lien entre communion eucharistique et communion ecclésiale visible.

- Quand nos Eglises catholique et protestantes polémiquent sur la place publique ou prennent des décisions sans tenir compte de leurs partenaires (allusions probables à la polémique sur la décision synodale de l'ERF, ou à la réaction des évêques de France sur la discrimination dans le traitement des cultes en France dénoncée par la FPF).

Bref, il appelle les protestants, implicitement mais avec arguments, à la fidélité à leur héritage pour ne pas ajouter au contentieux ecclésiologique. Mais il appelle aussi toutes les Eglises (dont la sienne) à ne pas stopper le développement de la fraternité et tout ce que l'on devrait faire ensemble déjà sous prétexte que le débat ecclésiologique est difficile. Une balle dans le camp des rétrogrades, à quelqu'Eglise qu'ils appartiennent !



**Au cours
de l'assemblée :
vote**

Photo FPF

Les difficultés d'une ouverture œcuménique catholique

Quelles ouvertures sont donc possibles à l'avenir ? Le cardinal pousse visiblement son Eglise :

- à tirer les conséquences de l'ecclésiologie de communion affirmée à Vatican II (en bataillant pour que l'Eglise locale ne soit pas considérée comme une province de l'Eglise universelle);
- à discuter la forme du ministère pétrinien, c'est-à-dire la forme d'un ministère universel d'unité, en disant bien que les choses peuvent évoluer, y compris du côté catholique;
- à progresser dans la synodalité et la collégialité, déjà impulsées par le concile;
- à intensifier tout ce qu'il est déjà possible de vivre ensemble, de la prière à la réception des dialogues en passant par l'étude de la Bible, le témoignage, l'action sociale et culturelle, le travail sur nos histoires... jusqu'à l'utilisation des médias.
- Et mention spéciale pour l'écoute des femmes et des jeunes.

Il souhaite aussi un élargissement aux réformés et aux méthodistes de la déclaration luthéro-catholique sur la justification. Sa longue insistance, en plein paragraphe théologique, sur la nécessaire fraternité,

montre enfin son souci de faire passer le message : cultivez la fraternité par une connaissance mutuelle qui dépasse le débat théologique. Loin d'inviter à l'attentisme donc, il exhorte une nouvelle génération dans les Eglises à renouer le fil de la fraternité et non pas à attendre passivement d'éventuels accords théologiques.

L'instabilité d'une situation intermédiaire

Pour l'instant, il se reconnaît dans une "situation intermédiaire" (l'expression revient deux fois) caractérisée par

- la reconnaissance du mouvement œcuménique comme fruit de l'Esprit;
- l'abandon par Rome de la théorie du retour des Eglises de la Réforme dans le giron de l'Eglise catholique;
- le travail lent et patient sur les problèmes théologiques non résolus;
- des possibilités timides d'ouverture eucharistique, laissées à l'appréciation des évêques. *"En général, cette marge n'est pas fixée de manière étroite"*, ajoute-t-il, comme pour rappeler à ses frères catholiques qu'il n'y a pas de raison de resserrer cette ouverture pour ceux qui se sentent en communion avec l'Eglise catholique et qui peuvent dire "amen" à sa prière eucharistique.

Là, on aurait aimé entendre l'avis du cardinal sur des accords tels que ceux de Reuilly (luthéro-réformé-anglican) qui permettent justement un accueil réciproque à la cène-eucharistie, entre des Eglises où épiscopat et succession épiscopale ont pris des formes bien différentes.

Conclusion : le témoignage commun sur un plateau

En comprenant l'idée de l'Eglise comme communion (au sens biblique de participation au bien commun : Jésus-Christ), il fait de l'œcuménisme non une réduction au plus petit dénominateur commun mais un échange de dons mutuels, car chacun reconnaît que l'Eglise de Jésus-Christ subsiste dans son Eglise comme chez l'autre. Sa démarche consiste à dire : voilà ce que le mouvement œcuménique a changé chez nous grâce à l'interpellation protestante au cours des décennies. Les protestants peuvent-ils entendre aussi ce qui tient à cœur aux catholiques ? Et d'inviter ardemment à sortir de nos autosatisfactions confessionnelles pour nous arrimer à l'espérance dans l'Esprit Saint". (...)

(BIP, 15 au 15 avril)

La mort du cardinal Billé

L'archevêque de Lyon est décédé le 12 mars, à 64 ans, des suites du cancer qui l'avait contraint en octobre 2001 à démissionner de sa charge de président de la Conférence des évêques de France. Louis-Marie Billé avait été élu à ce poste en 1996, et réélu en 1999. Il était archevêque de Lyon depuis 1998, et cardinal depuis le consistoire de février 2001. Son engagement en faveur du mouvement œcuménique était sans ambiguïté (il l'avait manifesté en particulier comme président du CECEF) - et son très grand sens de l'écoute était apprécié de tous ses interlocuteurs, en particulier de ses partenaires au sein du dialogue œcuménique.

Voici quelques unes de leurs réactions :

• la Fédération protestante de France : "La FPF a appris avec une très grande peine le décès du cardinal Louis-Marie Billé qui a été un compagnon de route pour la famille protestante. Elle mesure ce que peuvent ressentir l'Eglise catholique en France, le diocèse de Lyon comme tous ceux et toutes celles qui ont été au bénéfice de son ministère. Son attention à tous, son accueil chaleureux, la qualité de son écoute ont permis un dialogue direct et fraternel dans les responsabilités, notamment au sein du Conseil d'Eglises chrétiennes en France. La Fédération protestante de France dit aux frères et sœurs catholiques en France sa reconnaissance pour ce serviteur que Dieu a donné à son Eglise, pour le témoignage qu'il a donné de sa foi."

• le métropolite Jérémie, président de l'Assemblée des Evêques orthodoxes de France : "(...) Il a joué un rôle très actif et efficace dans le dialogue œcuménique, marqué par une justesse d'appréciation et un profond respect pour les autres traditions. J'exprime toute mon amitié, ma sympathie et ma tristesse ainsi que celle du patriarche Bartholomée 1^{er} avec qui il entretenait une amitié datant de leurs études communes à Rome".

• Jean Kahn, président du Consistoire central de France : "(...) Nous avons vu en lui un digne successeur du cardinal Decourtray. (...) Le cardinal Billé était très attaché, lui aussi, à un rapprochement avec les juifs, ce à quoi nous sommes très sensibles. Nous voyons donc disparaître ce jour un véritable ami de notre communauté". (La Croix, 13 mars)

• le pasteur Geoffroy de Turckheim, ancien responsable des relations œcuméniques de la Fédération protestante de France : "Prêtre, archevêque et cardinal, Louis-Marie Billé incarnait tout ce que l'Eglise catholique pouvait compter de différences par rapport à ma tradition protestante et réformée. Or rien, que ce soit dans sa façon d'être et d'agir, dans son regard porté sur ma propre Eglise, dans sa façon de dire les mots et de voir les choses, rien ne m'a jamais ni heurté, ni dérangé. Tout chez lui vous incitait à aimer cette différence qu'il représentait à sa manière. (...) A Rome où je l'ai rencontré pour la dernière fois, il était le même homme, tout prince de l'Eglise qu'il

fût, amical, attentif et disponible. Loin de toute suffisance ecclésiastique, il gardait la même gentillesse et surtout, le même sourire." (Actualité des Religions, mai)

Ouvrant l'assemblée plénière des évêques de France de 1999, Mgr Billé disait, s'adressant plus particulièrement aux jeunes prêtres et aux diacres que l'assemblée avait exceptionnellement invités :

(...) "Nos contemporains peuvent nous paraître si peu prêts à se "familiariser avec la profondeur de la Rédemption qui se réalise dans le Christ Jésus". Rien ne semble manquer de ce qui peut les "divertir" de la perspective du salut. On peut penser ici à toutes les satisfactions immédiates qui peuvent se présenter, mais aussi à tout ce qui anesthésie la recherche ou occulte nos manques. Sans doute ne sommes-nous pas sortis, même si l'idéologie du progrès a faibli, de l'illusion selon laquelle les découvertes scientifiques et techniques permettront de pallier les conséquences

Le départ du cardinal Louis-Marie Billé a été fortement ressenti dans l'Eglise de France, particulièrement par ceux qui ont collaboré directement avec lui. Avec discrétion, simplicité et modestie, il était de ces hommes dont la parole prudente portait loin, touchait juste dans la société, et en profondeur le cœur des croyants ; elle construisait une confiance. Ses frères évêques aussi bien que les prêtres et les fidèles les plus attachés à la vie de l'Eglise savaient pouvoir s'appuyer sur lui. Comme on le dit d'un premier de cordée, il assurait. Comme on le sent dans une famille, et sans rien en dire, il occupait sa place et structurait le paysage intérieur. Il était de ces hommes dont la forte présence, fraternelle et sûre, modèle ce paysage et en affermit les repères. L'Eglise, évidemment, dépasse les hommes et leur survit mais, après son départ, qui met notre Eglise à l'épreuve, il faut reconstruire un autre paysage, recréer d'autres liens et d'autres pôles de confiance.

Les changements rapides du ministère épiscopal, les charges qui se sont accumulées, le lourd travail quotidien et le souci constant des Eglises locales, la vigilance permanente ont eu raison de ses forces et de sa santé. Nous regrettons qu'il n'ait pas pu servir plus longtemps et son Eglise de Lyon et l'Eglise de France. Sur le plan de l'œcuménisme, dont il était un acteur convaincu, il aura été un partenaire loyal et exigeant, souvent impatient de constater que les questions soient si lentes à trouver des voies de solution.

Pour tous, je le crois, il aura été un évêque exemplaire, parce qu'il était, avant tout, un chrétien qui habitait sa devise : "je sais en qui j'ai cru".

Christian Forster

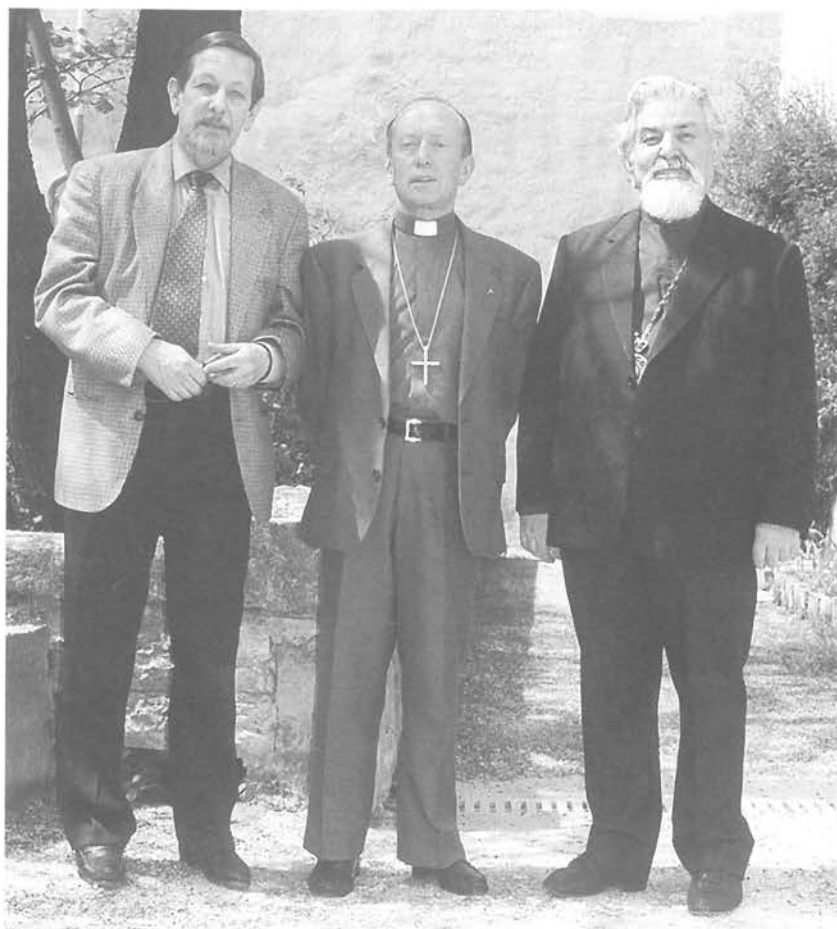
négligentes ou les effets pervers provoqués par la mise en application des découvertes antérieures. Pour un certain nombre, semble-t-il, quel intérêt ou quelle urgence y aurait-il à regarder plus loin ?

Pourtant, pour qui accepte de voir, pour qui ne ferme pas le regard de son cœur et de son intelligence, tout ce qui nous aide à mieux vivre, tout ce qui facilite notre quotidien, tout ce qui nous permet de gagner quelques années de notre vie terrestre, tout cela radicalise la question même du salut, puisqu'au bout du compte l'homme se retrouve seul face à lui-même, et que la mort est présente à chaque jour de sa vie. Comme le dit l'un des poètes qui, de temps en temps, aide notre prière dans la Liturgie des heures : "Tout n'est venu que pour s'enfuir, la vie est faite de mourir et notre mort est déjà née... Qui fera jamais revenir ce qui est du temps passé ? Où vont les hommes sous le ciel s'ils ne vont à perte d'eux-mêmes ?"⁽¹⁾

D'un autre point de vue, le ^{xx}e siècle finissant a connu des tragédies sans précédent. Qui pourrait désormais ignorer de quel mal l'homme est capable ? Qui pourrait ignorer la force et la violence du mal que l'homme subit, la force et la violence du mal que l'homme a la capacité de vouloir ? Qui pourrait ignorer l'injustice, la violence, la haine, la vengeance qui ont déferlé sur notre continent et que nous avons vues encore récemment à l'œuvre au cœur de l'Europe ?

C'est d'une autre manière, alors, que la question du salut se trouve radicalisée. Ce n'est pas pour autant, nous le savons, que l'on accepte de la poser. Cela tient peut-être à ce que, dans ce même ^{xx}e siècle, trop de "saluts", ramenés à un horizon trop court, ont été proposés. L'amertume et la déception suscitent la méfiance. A cela, il faudrait sans doute ajouter l'attrait pour les solutions immanentes, qu'elles viennent d'outre-Atlantique ou des profondeurs de l'Asie, qu'elles fassent envisager des recommencements possibles ou la fusion paisible de l'individu dans le cosmos.

Si, au bout du compte on accepte de voir, la question est bien là : y a-t-il quelqu'un qui puisse offrir à l'homme de le rendre à lui-même ? Y a-t-il quelqu'un qui puisse le conduire au-delà de la vio-



Mgr Billé entouré du pasteur Jean Tartier et de Mgr Jérémie

Photo G. Miché

lence et de la haine ? Y a-t-il quelqu'un qui, à la place de son cœur de pierre, puisse lui donner un cœur de chair ? C'est bien à cette humanité en quête de salut que nous sommes envoyés. C'est à elle que nous pensons alors que nous voulons en ces jours regarder le Christ en croix, contempler l'homme des douleurs, le Fils de Dieu qui a commencé à vaincre la violence en s'y soumettant avec douceur, qui a commencé à vaincre la haine en s'y soumettant avec amour, qui a commencé à vaincre l'injustice en étant victime de l'injustice et en pardonnant, lui, le Juste, aux injustes qui le tuaient. Il a vaincu la mort, en acceptant de mourir.

Si nous pouvons dire cela de lui, c'est parce qu'il est ressuscité ; si nous pouvons dire cela de lui, c'est parce que toutes ses paroles et toute sa vie permettent de comprendre ainsi l'événement de sa mort, permettent de comprendre que sur l'inimaginable de la

violence, c'est l'inimaginable de la douceur et du pardon qui remporte la victoire, de comprendre qu'à l'inimaginable de la haine, c'est l'inimaginable de l'amour qui est la seule réponse.

En accueillant et en proposant ce mystère, c'est bien l'espérance que nous accueillons et que nous proposons. Mais on ne peut pas confondre alors l'espérance avec quelque sentiment d'optimisme à bon marché, comme si l'espérance consistait seulement à penser que les choses finiront bien par s'arranger. Nous n'avons pas d'illusions sur la durée possible de la violence et de la haine, puisque chaque génération nouvelle peut entrer dans le jeu de cette violence et de cette haine, mais en même temps, l'espérance nous est bien donnée et la conversion nous est bien offerte, accueil d'un salut qui est bien à l'œuvre dans l'épaisseur de notre histoire." (...)

Le synode de l'Église réformée de France

Du 9 au 12 mai l'Église réformée de France a tenu son synode annuel, convoquant quelque 230 délégués ou invités pour examiner un an de travail du conseil national et des différentes commissions. Le pasteur Marcel Manoël, qui présidait un synode pour la première fois, revenant pour cela dans "sa" ville de Nîmes où il était pasteur auparavant, a notamment déclaré dans son message :

"J'avais décidé (de même), depuis plusieurs mois, de centrer mon message sur un autre thème lui aussi fort peu utilisé, bien que très traditionnel dans les Églises de la Réforme, celui de la "sanctification", qui nous renvoie à la manière dont nous vivons dans ce monde, à notre identité, à nos choix éthiques et à notre mission. L'actualité m'a conforté dans ce choix.

"Soyez saints, car je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu", exhorte la Torah que reprend la première épître de Pierre : "De même que celui qui vous a appelés est saint, vous aussi devenez saints dans toute votre conduite..."

Dans le catéchisme réformé classique, loin de voir là quelque réclamation ésotérique ou de supériorité morale, il s'agissait de parler très concrètement de la vie du chrétien, au terme d'une sorte de processus en trois temps : justification, libération, sanctification. Premièrement, nous sommes justifiés par la seule grâce de Dieu, par le moyen de la foi en Jésus-Christ. Justifiés, nous sommes donc libérés de la condamnation de la Loi et du poids du péché. Enfin, libérés, nous sommes appelés à la sanctification, c'est à dire à vivre devant Dieu d'une vie nouvelle, signe de notre reconnaissance et fruit de l'Esprit qui agit en nous.

J'ai retenu de mon maître en Nouveau Testament Pierre Bonnard, qu'il s'agissait sans doute moins d'une sorte de parcours chronologique que de trois façons de parler de la même réalité, de trois

registres pour parler du même appel et de la même action de Dieu : le premier plus juridique, le second plus relationnel, et le troisième - la sanctification - plus éthique. C'est d'ailleurs ce que Calvin entendait quand il parlait de l'œuvre de salut de Dieu en Jésus Christ comme d'une "double grâce" : "en participant à lui, nous avons double grâce. La première, qu'étant par son innocence réconciliés avec Dieu, au lieu d'avoir un juge au ciel pour nous condamner, nous y avons un Père très clément. La seconde, que nous sommes sanctifiés par son Esprit pour méditer sainteté et innocence de vie".

La définition plus contemporaine que donne André Birmelé permet de préciser les contours de ce dont il s'agit : "...La sanctification du croyant est le don de la grâce qui lui offre une identité nouvelle. Cette identité appelle une vie de témoignage et d'obéissance qui signifie cette sanctification offerte, dont la plénitude ne sera révélée qu'à la fin des temps".

Plus loin, le pasteur Manoël porte sa réflexion sur ce qu'être "acteurs d'une conviction" signifie dans le contexte du monde d'aujourd'hui pour un chrétien de l'Église réformée en particulier :

"Le débat est plutôt de savoir s'il faut sortir de la position qui nous est assez habituelle depuis quelque temps, en réaction contre les tentations magistérielles de l'Église, qui consiste à souligner son rôle essentiellement critique dans le domaine éthique, sa première vigilance étant de dénoncer toute tentation d'idolâtrie, quand on magnifie les valeurs de telle manière qu'elles se mettent à justifier à peu près n'importe quoi, quand des pouvoirs s'arrogent le droit de dire le bien et le mal, quand on absolutise une idéologie ou une pratique politique de manière qu'elle devient la voie obligatoire du salut, en prenant ainsi la place du Christ lui-

même.

Cette vigilance reste certainement de mise, mais je me demande si elle est suffisante dans une société où la dérision et la dérégulation ont pris la place que j'ai dite ? N'est-ce pas refuser une aide demandée ? Ne risquons-nous pas d'y être simplement complices du délit de "non-assistance à personne en danger ?"

Il me semble que l'apôtre Paul ne refusait pas de répondre aux interpellations éthiques de ses correspondants, même s'il commençait par en indiquer la véritable portée théologique, et s'il prenait bien soin de préciser dans sa réponse ce qui relève de l'Évangile de la Croix et ce qui relève de sa propre initiative.

Ne sommes-nous pas appelés aujourd'hui à un tel service de "proposition" ?

Je veux dire : ne sommes-nous pas appelés, aujourd'hui plus qu'hier, à proposer clairement, dans le débat avec nos contemporains, quels sont les gestes, les conduites personnelles, les institutions sociales, et aussi les limites acceptées à nos libertés personnelles qui peuvent être particulièrement utiles à la construction d'une société vraiment fraternelle ?

Ce synode a été un moment paisible de vie d'Église, pour les presque 300 délégués et invités de l'ERF. Avec intelligence et finesse spirituelle, le pasteur Isabelle Meykuchel l'a placé sous le signe de Jonas, héraut à contre-cœur de la Parole divine. D'abord retranché, puis recueilli, debout et enfin en colère, Jonas est dépassé par la puissance de la Parole qu'il porte et qui se révèle d'une efficacité redoutable et bienfaisante, contre toutes ses préventions et ses mauvaises raisons. Cette prédication était la bienvenue pour soutenir l'ardeur de tous les délégués qui mesurent, au fil des jours, la difficulté d'évangéliser une société

complexe et en mal de repères. Dans son message d'ouverture, le pasteur M. Manoël, nouveau président de l'ERF, a eu le courage de parler de ces difficultés et a invité ses amis, d'habitude plus enclins à souligner la dimension critique de la parole protestante, ("le rôle magistériel critique qui reste de mise") à ne pas hésiter à développer une proposition positive de la foi. Celle-ci est, en effet, à son avis, indispensable pour la plupart des gens à qui les leaders de toutes sortes proposent en fait une morale ou des lignes de conduite, surtout accessibles aux plus forts plutôt qu'aux faibles, désorientés et malmenés par une société dure et toujours plus exigeante, "dans un climat de dérision et de dérégulation." Il a évoqué un besoin de re-fondation, plaidé pour une société fraternelle et invité à "promouvoir un non-conformisme du bonheur".

A côté de tous les sujets qui importent à la vie d'une communauté - rapport annuel du secrétaire général, finances sur lesquelles l'Etat se montre de plus en plus exigeant, vie des deux facultés de théologie, écoute des invités étrangers, évocation de l'actualité politique nationale... - le synode devait essentiellement porter un regard d'évaluation sur l'opération "Débat 2000, 2000 débats".

Le constat est plutôt positif, en ce sens qu'elle a provoqué les paroisses à l'imagination, qui n'a pas manqué; elle leur a montré qu'elles étaient capables d'entreprendre, avec d'autres, ce qui leur paraissait jusque-là inaccessible et elle les a entraînées à sortir de leur cadre pour se tourner vers l'extérieur.

Tel orateur a voulu voir là le franchissement d'une étape nouvelle dans l'expression de la parole protestante, plus audacieuse dans son ouverture aux autres. Si l'opération originale au début du millénaire est bien terminée, l'esprit qu'elle a insufflé demeure et c'est le sens du communiqué final à ce propos. Parmi les thèmes importants abordés par ce synode, le rapport de la commission des ministères a fait apparaître les traces d'un malaise parmi les ministres, que le président avait d'ailleurs évoqué dans son message.



L'Eglise réformée en synode

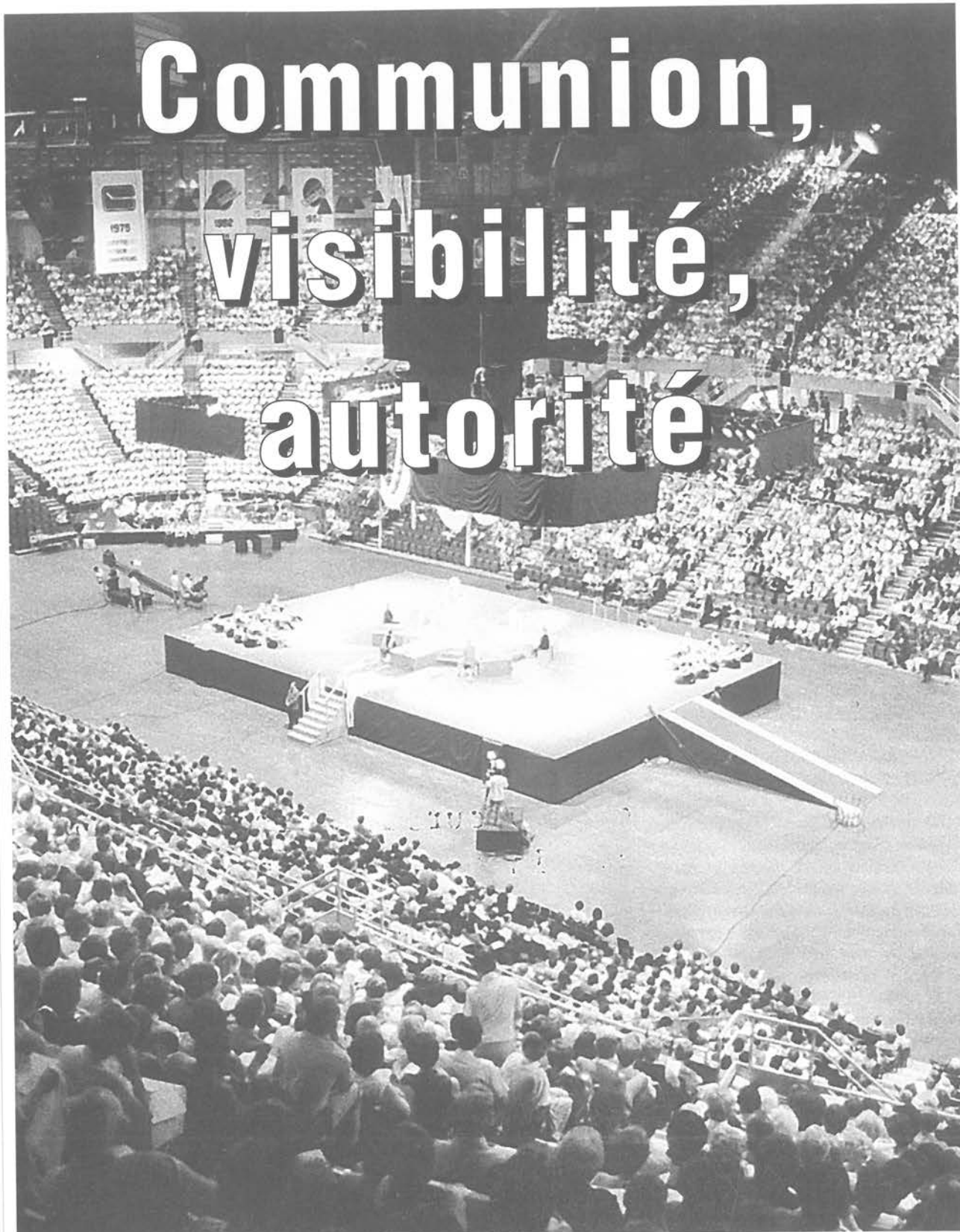
Photo ERF

Les pasteurs ressentent la fatigue, la solitude, le découragement parfois. Cela se vérifie par des départs ou des demandes plus nombreuses de congés pour convenance personnelle. Par ailleurs, les observateurs ont pu noter que, sur le terrain de la politique nationale, évoquée en toute clarté par les délégués, le synode est resté modéré. C'est que les clivages sont sen-

sibles jusque dans les paroisses. L'expression publique doit donc se tenir à l'écart de prises de position capables de provoquer des tensions, voire des éclatements, tellement est sensible l'exaspération souvent évoquée, ici et là, ces derniers temps.

Christian Forster

Commun, visibilité, autorité



La 6^e assemblée du Conseil œcuménique des Églises, à Vancouver (Canada, 1983)

D.R.

Présentation catholique

père Joseph Famerée



photo G. Miché

La communion est aujourd'hui une notion ecclésiologique clé, que ce soit dans le catholicisme ou dans le mouvement œcuménique. Le synode extraordinaire des évêques catholiques de 1985 n'y a-t-il pas vu, avec quelque optimisme, l'idée centrale de la constitution conciliaire *Lumen gentium* (LG)⁽¹⁾ ? La cinquième conférence mondiale de Foi et Constitution à Saint-Jacques de Compostelle n'en a-t-elle pas fait un but à atteindre plus pleinement par le mouvement œcuménique⁽²⁾ ? Une chose est cependant d'affirmer que l'Église est communion, une autre de donner une expression visible à celle-ci. Sur ce point, directement lié à la question des structures ecclésiales d'unité et d'autorité, les traditions chrétiennes divergent entre elles et en leur propre sein.

On rappellera d'abord le caractère premier et englobant de la communion ecclésiale par rapport à toute structure d'autorité, mais aussi sa nécessaire visibilité ; on s'interrogera ensuite sur les différentes formes autorisées de service et d'expression de la communion.

Communion

Après avoir insisté de manière quelque peu unilatérale, depuis le concile de Trente, sur l'aspect sociétaire, juridique et institutionnel de l'Église, le catholicisme a progressivement redécouvert au XX^e siècle que l'Église est d'abord et essentiellement une communion spirituelle et mystique dans l'Esprit Saint, une communion des fidèles avec le Père par le Fils dans l'Esprit, une communion des fidèles entre eux et plus largement un signe et un instrument de communion de tous les humains avec Dieu. L'Église est d'abord et essentiellement Peuple de Dieu, Corps du Christ ressuscité, Temple de l'Esprit : trois expressions majeures de l'être spirituel et communautaire de l'Église à l'image de La Trinité sainte, unité dans la diversité (*"de unitate Patris et Filii et Spiritus Sancti plebs adunata"* : Cyprien, *De Orat. Dom.* 23 : PL 4, 553 ; LG 4, § 2). Non seulement l'Église entière ou universelle est une riche communion de personnes différentes, mais elle est aussi une riche communion d'Églises locales différentes⁽³⁾, chacune étant vraiment l'Église une, sainte, catholique et apostolique du Christ dans une riche communion de personnes différentes. Cette reconnaissance de l'Église comme "Église d'Églises" ou communion d'Églises⁽⁴⁾, pleinement Églises à égalité et sœurs les unes des autres, pose encore problème à certains dans l'Église catholique, car elle entraîne une nouvelle conception du rôle de l'Église locale de Rome, et donc du ministère du Pape, au sein de la communion ecclésiale. Aucune Église locale ne peut dès lors se considérer comme plus Église qu'une autre ou supérieure à elle, quelle que soit par ailleurs sa fonction particulière pour l'unité ecclésiale. Sur le plan œcuménique non plus, aucune Église locale ni même "universelle" ne peut se considérer comme la mère

des autres Églises ou comme étant à elle toute seule l'Église entière. La vision de la communion qui vient d'être esquissée a donc des implications très concrètes.

Pour l'heure, soulignons deux choses. Tout d'abord, la communion dont il est question n'a rien de figé ou de monolithique ; elle comporte au contraire une riche variété ou catholicité, à l'image du mystère surabondant de l'unité dans La Trinité, tout en n'étant bien sûr qu'un signe et un instrument du Royaume à venir. Ensuite, cette communion théologique de chaque Église locale, de chaque Église régionale (regroupant plusieurs Églises locales d'une même région) ou de l'Église entière est première par rapport à tous les aspects institutionnels, qui sont à son service et doivent donc être sainement relativisés. De même, le Peuple de Dieu dans son ensemble de chaque Église locale, de chaque Église régionale ou de l'Église entière est toujours premier et englobant par rapport à tout ministère d'autorité en son sein : c'est d'abord le Peuple de Dieu tout entier (pasteurs compris) d'une Église locale, d'une Église régionale ou de l'Église entière qui est porteur de l'Esprit Saint et de la Tradition apostolique grâce à cet Esprit du Christ, les ministères apostoliques d'autorité l'étant aussi mais secondement (pas secondairement) en son sein et à son service.

⁽¹⁾ Assemblée extraordinaire du Synode des évêques à l'occasion du 20^e anniversaire de la conclusion de Vatican II, dans *La Documentation Catholique*, n° 1909 (5 janvier 1986), p. 17-46.

⁽²⁾ T.F. BEST - G. GASSMANN (éd.), *On the way to Fuller Koinonia. Official Report of the Fifth World Conference on Faith and Order* (Coll. Faith and Order Paper, 166), Genève, WCC Publications, 1994.

⁽³⁾ Par Église locale, nous entendons une Église diocésaine territoriale présidée par un évêque.

⁽⁴⁾ Cf. J.-M. TILLARD, *Église d'Églises. L'écclésiologie de communion* (Coll. Cogitatio Fidei, 143), Paris, Cerf, 1987.



Les pères du concile Vatican II en aula

Photo Archives UDC

En termes techniques et classiques, on parle d'une priorité de l'apostolicité de doctrine sur l'apostolicité de ministère : c'est le Peuple de Dieu (local, régional, universel) dans son ensemble, fidèles et pasteurs, qui transmet fidèlement, de génération en génération, l'enseignement venu des Apôtres et témoigne de cet Évangile du salut devant le monde, même si, au sein de ce Peuple, les successeurs des Apôtres sont commis au discernement et à l'authentification de la doctrine apostolique. La communion, même si elle est première et englobante, suppose donc nécessairement des critères visibles.

Visibilité

La visibilité de la communion répond à une triple exigence : anthropologique, christologique et ecclésiologique. Anthropologiquement, l'être humain est un paradoxe d'esprit et de corps, d'intériorité et d'extériorité, d'invisibilité et de visibilité : la pensée humaine ne s'élabore qu'en s'exprimant ; le corps humain est nécessairement expression de l'esprit qui l'habite et l'informe, comme l'esprit humain est nécessairement incarné ; la personne humaine a aussi une dimension sociale et communautaire (visibilité collective)...

Christologiquement, le Verbe fait chair a épousé cette voie anthropologique, indiquant par là la modalité de l'être chrétien et ecclésial. Ec-

clésiologiquement, la communion peut et doit être vérifiée par certains critères extérieurs ou visibles. Ceux-ci, d'un point de vue catholique, sont essentiellement au nombre de trois : la profession de foi, les sacrements, le gouvernement ecclésiastique des pasteurs légitimes (cf. LG 14). Ceci vaut pour chaque Église locale, pour chaque communion régionale d'Églises locales et pour la communion de toutes les Églises locales.

Dans une Église locale, la communion (objective) avec l'évêque diocésain, type même du pasteur, est un des critères permettant de vérifier la communion ecclésiale dans la foi et les sacrements. Dans un regroupement régional d'Églises ou dans l'ensemble de l'Église, c'est notamment la communion ou la collégialité (régionale ou universelle) des évêques qui exprime (médiatise) la communion (régionale ou universelle) des Églises auxquelles ils président. Invoquer des critères visibles de communion, c'est donc envisager une autorité apostolique qui puisse en dernier ressort discerner ou authentifier leur application.

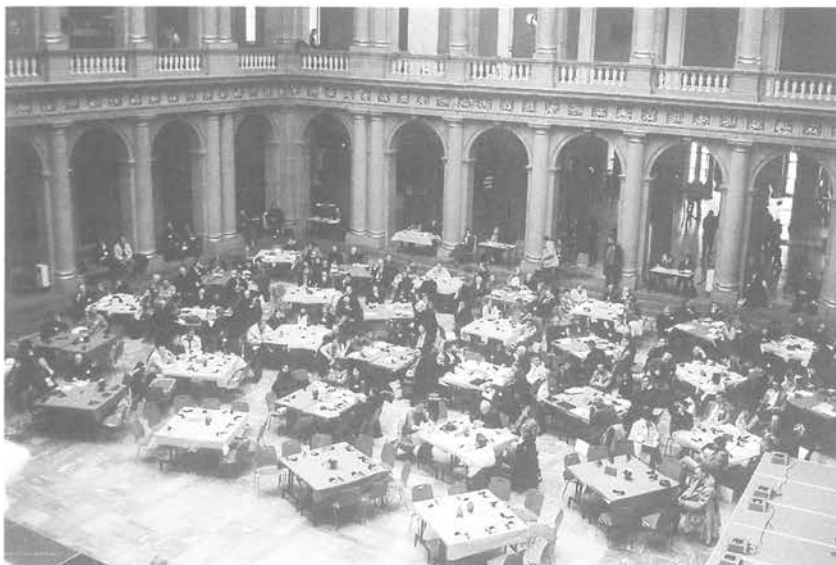
Autorité ⁽⁵⁾

Pour comprendre le ressort profond de la conception catholique de l'autorité apostolique liée aux ministères ordonnés, au ministère épiscopal singulièrement, le lien historique et visible avec l'événement

du salut en Jésus-Christ à travers le témoignage de foi des Apôtres est capital : il est une implication de l'Incarnation du Verbe en un point du temps et de l'espace. Ce lien avec les Apôtres n'est pas seulement historique, il est simultanément et plus radicalement pneumatologique : c'est l'Esprit du Christ ressuscité qui, à travers le temps jusqu'à l'accomplissement eschatologique, maintient l'identité entre l'Église actuelle et l'Église des Apôtres. Ce lien historique et pneumatologique avec l'Origine christique à travers le témoignage apostolique s'exprime d'une double manière : l'apostolicité de doctrine et l'apostolicité de ministère, les deux étant indissociables. Comme je l'ai indiqué ci-dessus, l'apostolicité de doctrine est cependant première et englobante : c'est le Peuple de Dieu tout entier qui, dans l'Esprit, est le porteur fidèle de cette Tradition de foi apostolique grâce à son *sensus fidei* ou sens surnaturel de la foi (LG 12, § 1) ; au sein du Peuple de Dieu, plus précisément au sein de chaque Église locale, et à son service, certains ont reçu, par invocation ecclésiale de l'Esprit et imposition des mains des évêques des Églises voisines, le charisme (don pneumatologique) du ministère apostolique (épiscopal) et sont ainsi entrés dans la succession apostolique (épiscopale) - dans le temps - et dans le collège épiscopal - dans l'espace - pour discerner, chacun, la fidélité de son Église à la foi des Apôtres, à plusieurs, celle d'une Église régionale et, tous ensemble, celle de l'Église entière ⁽⁶⁾. Ces affirmations à propos de chaque Église locale et de chaque évêque présupposent que la première soit en communion avec les autres Églises locales et le second avec les autres évêques.

⁽⁵⁾ cf. mon article "Ecclésiologie catholique", dans *Unité des chrétiens*, n° 123 (juillet 2001), p. 11-12.

⁽⁶⁾ À son tour, l'évêque transmet légitimement la charge de son ministère selon des degrés divers à divers membres de son Église locale. Ainsi le ministère ecclésiastique institué par Dieu est-il exercé dans la diversité des ordres par ceux qui, déjà depuis l'Antiquité, sont appelés évêques, prêtres, diacres (cf. LG 28, § 1).



La signature de la Charte œcuménique à Strasbourg (avril 2001)

Photo Ch. Forster

Cependant, étant donné le caractère premier et englobant de l'apostolicité de doctrine et l'enracinement en elle (et à son service) de l'apostolicité de ministère, le ministère apostolique ne peut exercer convenablement sa charge que dans une écoute attentive de cette doctrine apostolique (portée par l'ensemble d'une Église, qu'il s'agisse de l'Église locale, régionale ou universelle), doctrine à laquelle il est soumis et dont il a pour mission d'éprouver l'authenticité, tout en restant bien conscient du caractère provisoire ou de l'inachèvement présent de l'histoire humaine et ecclésiale; en d'autres termes encore, le ministère apostolique, assisté par l'Esprit, ne peut exercer sa fonction que dans une interaction vivante avec l'ensemble de l'Église (locale, régionale, entière), elle aussi assistée par l'Esprit, car c'est en elle, et nulle part ailleurs, que l'on trouve la foi apostolique.

L'évêque, dans et en face de son Église locale, en communion avec les autres évêques, est le signe sacramentel pour son Église que tout lui vient d'un Autre: le Christ de Dieu dans l'Esprit, et qu'elle s'inscrit dans une tradition remontant au témoignage et à la prédication des Apôtres. Il préside son Église,

il en est le pasteur: il détient ainsi la responsabilité première dans la mission et l'annonce de l'Évangile apostolique, qui incombe à l'Église entière (fonction doctrinale ou magistérielle de l'évêque); il dirige pastoralement son Église (fonction gouvernementale ou juridictionnelle de l'évêque); ayant reçu par ordination sacramentelle le charisme de la présidence ecclésiale, il est habilité à présider aussi la célébration des sacrements de la foi qui édifie l'Église ou veille à ce que cette célébration soit assurée selon les règles de la communion ecclésiale, c'est-à-dire présidée par des presbytres en communion avec lui, étant entendu que tous les fidèles (con) célèbrent la liturgie, certes selon la diversité des ordres qui structurent la communauté sacerdotale ou le sacerdoce commun des baptisés (cf. LG 10-11).

Lorsqu'on parle du ministère épiscopal, il est donc question d'autorité: autorité d'enseignement, autorité de gouvernement, dont le ministère de l'évêque de Rome, président du collège épiscopal, ne représente qu'un cas particulier. Tout évêque exerce une autorité, nécessaire et obligatoire en dernier ressort, d'authentification de la foi apostolique et de communion dans

cette même foi. Il exerce légitimement cette autorité au sein de son Église locale en tant qu'il est simultanément le lien ministériel de la communion de son Église locale avec le reste de l'Église par sa communion ou sa collégialité avec les évêques des autres Églises locales, notamment celui de l'Église locale de Rome.

L'évêque ne peut donc exercer légitimement son autorité que dans la mesure où il reste dans la foi de l'Église entière, ce qui se vérifie notamment dans sa communion avec le reste du collège épiscopal, présidé par le Pape, la communion de ces autres évêques exprimant la communion de leurs Églises respectives dans la fidélité à la foi apostolique.

Le ministère autorisé des évêques au service de la foi et de l'unité de l'Église est bien sûr toujours et en premier lieu subordonné à la Parole de Dieu, qui retentit dans les Écritures apostoliques interprétées par la vie et l'intelligence du peuple chrétien dans sa totalité.

Une participation active de fidèles-sujets et d'Églises-sujets

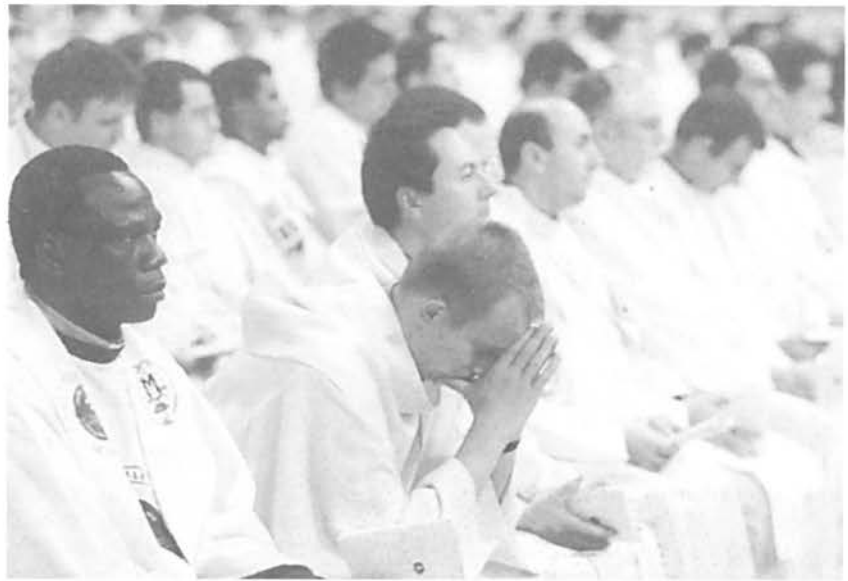
Quand il est question de communion ecclésiale, de sa visibilité et de l'autorité qui est à leur service, différents éléments doivent être bien articulés. La foi de l'Église reçue des Apôtres, professée, célébrée et vécue, est le premier critère de la communion ecclésiale. Cette communion dans la foi doit toujours se vérifier dans la communion universelle des Églises, et d'abord dans une communion régionale d'Églises, étant donné que chaque Église locale dans son ensemble est porteuse de cette foi apostolique dans l'Esprit, comme d'ailleurs chaque communauté chrétienne en communion avec le reste de cette Église diocésaine. Ici intervient un critère second, mais non secondaire, de vérification de cette communion de foi: le ministère apostolique, singulièrement le ministère épiscopal. Second, car il doit se mettre à l'écoute de la foi

de l'ensemble de son peuple ecclésial, dont il est issu et dont il a reçu cette foi, ainsi que de l'Église entière. Nécessaire, car par don de l'Esprit il a reçu le ministère de discerner, et donc de décanter, de clarifier, de rendre visible, la fidélité de son Église au témoignage apostolique, de même que la communion de celle-ci dans la foi avec les autres Églises. L'évêque est en effet ministériellement à l'intersection de son Église et des autres Églises : lien indispensable de communion, porte-parole et représentant autorisé de son Église auprès des autres Églises à travers la collégialité avec leurs pasteurs, singulièrement avec celui de Rome, de même que porte-parole et représentant autorisé de ces Églises auprès de la sienne. C'est donc seulement en se mettant à l'écoute du *sensus fidei* de son peuple, grâce à un dialogue véritable, prolongé et parfois tendu, au sein de celui-ci et avec lui, que l'évêque peut bien exercer sa fonction de discernement ultime pour son Église et de lien de communion avec les autres Églises. Si l'on veut dépasser une ecclésiologie simplement théorique ou idéaliste, il est donc souhaitable et nécessaire que, dans le gouvernement de l'Église catholique, le lien vivant



Le Bon Pasteur (mosaïque du V^e siècle, mausolée de Galla Placidia à Ravenne)

Photo Archives UDC



Prêtres en célébration.

Photo L'Osservatore romano

(la communion) entre chaque évêque et son Église locale en sa diversité, entre une conférence épiscopale régionale et le groupement d'Églises correspondant, entre le collège entier des évêques ou le Pape seul et la *communio Ecclesiarum* (l'Église entière) soit mieux manifesté institutionnellement et devienne plus effectif à travers des organes communautaires ou paroissiaux, diocésains, interdiocésains et universels qui soient représentatifs, régulièrement réunis et davantage délibératifs, sans pour autant occulter la fonction "primatiale" de celui qui préside ministériellement ces différents organes. Ainsi tous les fidèles et tous les pasteurs, chacun dans son rôle, peuvent-ils se sentir reconnus comme des sujets responsables et vraiment participer à la prise de décision dans la communion ecclésiale ; il en va de même pour chaque Église locale en tant que telle au sein de l'Église entière. Une telle participation active de fidèles-sujets comme d'Églises-sujets est indispensable à la manifestation visible d'une riche communion ecclésiale, car la variété des Églises locales, quand elle est prise en compte, "montre avec plus d'éclat, par leur convergence dans l'unité, la catholicité

de l'Église indivise" (LG 23, § 4 ; éd. du Centurion, 1967).

L'enjeu, en matière de communion et de structuration autorisée de celle-ci, consiste donc à bien équilibrer trois modes ou pôles nécessaires d'exercice de l'autorité : la communauté des fidèles dans son ensemble (communauté "paroissiale", Église locale, régionale ou entière), la collégialité ou la synodalité des pasteurs, des évêques tout particulièrement (critère ou expression autorisée de la communion régionale ou universelle des Églises locales, qui ne peut jamais être coupée de ces dernières) et la présidence ou primauté personnelle du ministre, qui ne peut non plus jamais s'exercer en dehors de la collégialité ministérielle et de la communauté des fidèles (au niveau "paroissial", diocésain, régional ou universel) ⁽⁷⁾.

Joseph Famerée, scj

Professeur à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique)

⁽⁷⁾ cf. Foi et Constitution, *Baptême, Eucharistie, Ministère. Convergence de la foi*, Paris, Centurion - Presses de Taizé, 1982, p. 64-66 (n° 26-27 relatifs au Ministère) ; GROUPE DES DOMBES, "Le ministère de communion dans l'Église universelle", dans *Doc. Cath.*, n° 1929 (7 décembre 1986), p. 1122-1142, plus particulièrement 1139-1142 (n° 133-162).

Perspective orthodoxe

Nicolas Lossky



La question de l'autorité dans l'Eglise orthodoxe peut, à première vue, paraître simple. Un orthodoxe à qui l'on demanderait où se situe l'autorité, ou le "pouvoir suprême", dans son Eglise, répondra que c'est le Concile qui représente l'autorité suprême dans l'orthodoxie. Une réponse simpliste que l'on entend assez souvent consiste à dire : "les catholiques ont le Pape ; nous, nous avons le Concile". En réalité, une telle réponse recouvre souvent une sorte de caricature, due la plupart du temps à un manque d'information, de connaissance de l'histoire de l'Eglise, ou d'une idée reçue, postérieure à la séparation entre catholiques et orthodoxes avec l'évolution, ou "montée" de la papauté. En d'autres termes, beaucoup d'orthodoxes ne suivent guère les développements de l'histoire récente et s'intéressent peu, sinon pas du tout, au mouvement œcuménique.

Il arrive que même des théologiens fort intelligents et très cultivés laissent transparaître une certaine simplification concernant l'autorité du Concile. Un jour, à une réunion de la commission plénière de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises, la discussion portait sur le problème de l'ordination

Le professeur Lossky explique ci-dessous en quel "lieu" se trouve, dans l'orthodoxie, l'autorité (dont découlent la visibilité et la communion), et montre que la question est plus complexe qu'on ne le pense habituellement.

des femmes à la prêtrise. Un homme appartenant à la catégorie qui vient d'être décrite, déclara : "Si demain un Concile pan-orthodoxe décide que l'on peut ordonner des femmes, je me soumettrai". J'ai alors pris la parole pour dire qu'en ce qui me concerne, je me soumettrai uniquement lorsque j'aurai la conviction que cette décision est bien l'expression de la conscience de l'Eglise. Autrement dit, qu'une décision conciliaire ne me suffit pas. La question n'est donc pas si simple. On ne peut pas se contenter de l'idée selon laquelle le Concile, si conforme qu'il soit du point de vue de sa composition, de sa convocation, à ce que certains appelleront la Tradition, représente l'autorité suprême dans l'Eglise. Tous ceux qui ont ne serait-ce qu'un peu de culture historique savent que des conciles, indiscutablement conformes à ce qui vient d'être décrit, ont été rejetés par l'Eglise. Tout le monde connaît le fameux "Brigandage d'Ephèse" (ou "*Latrocinium*", l'expression est du pape Saint Léon le Grand) de 449 rejeté par Chalcédoine en 451. Pour ceux qui s'intéressent à l'icône, on peut aussi citer le concile d'Hiéria de 753, défait par celui de Nicée II en 787. On pourrait citer d'autres exemples qui montrent bien que le Concile, comme tel, n'a aucun caractère automatique en matière de foi ou de discipline. Un concile local (ou synode : pour les orthodoxes, il n'y a pas de différence) ou une encyclique peuvent en revanche être "reçus" par toute l'orthodoxie. Ainsi, le concile de Constantinople de 1872 qui condamna le "phylétisme" (= nationalisme) comme hérésie a été "reçu" par tous, de même

que la célèbre "Encyclique des Patriarches Orientaux" en réponse au pape Pie IX en 1848.

Seul face à tous les autres

Quant à l'affirmation selon laquelle "les catholiques, eux, ils ont le Pape" qui souvent sous-entend que nous, non seulement nous ne l'avons pas, mais que dans l'orthodoxie "il n'y a pas de primauté", c'est faire peu de cas, par exemple du rôle primordial joué par le *Tomos* de Saint Léon au concile de Chalcédoine, sans parler du fait que le siège de Constantinople, actuellement siège primatial dans l'orthodoxie, a le titre de "Nouvelle Rome" qu'il a reçu au concile de Constantinople (canon 3) en 381, deuxième concile œcuménique (on peut ajouter que le patriarche d'Alexandrie a le titre de "Pape"). Or, tout le monde sait que les conciles œcuméniques reçus par l'Eglise comptent beaucoup pour les orthodoxes qui se reconnaissent volontiers comme "l'Eglise des Sept Conciles Œcuméniques".

Il est certain que pour l'orthodoxie fidèle à elle-même, c'est-à-dire débarrassée des scories et des alluvions de l'histoire qui faussent la fidélité à la Tradition (avec un T majuscule), le Concile peut représenter l'expression de l'autorité en matière de foi et de discipline. Mais à une condition : c'est que ce Concile soit véritablement reconnu comme étant l'expression pure de la foi apostolique. C'est ce qu'on appelle "la foi de nos Pères, la foi des Apôtres, la foi catholique" (au sens de "plénitude" et *seulement par conséquent* d'universalité) procla-

mée le jour du "Triomphe de l'Orthodoxie" (premier dimanche du grand carême) qui commémore la victoire sur l'iconoclasme en 843, l'icône représentant l'expression parfaite du mystère de l'Incarnation par laquelle toute matière, toute la création est appelée à la transfiguration. C'est donc le triomphe de la christologie confessée dans sa pureté et sa plénitude trinitaire et environnementaliste.

Il est arrivé aussi qu'un seul ait eu raison face à tous les autres. Le cas le plus évident est sans doute celui de saint Athanase au concile de Nicée I en 325. Simple diacre, c'est lui qui a déclaré qu'il fallait dire que le Fils était *"homoousios"* (de même essence que, ou un seul être avec) le Père. Tous les évêques ont protesté, accusant Saint Athanase de sabellianisme. Et puis, ils ont reconnu qu'il avait raison et ont reçu conciliairement le terme comme l'expression de la conscience de l'Eglise, ce que les conciles ultérieurs appellent "la foi de Nicée". On pourrait aussi citer saint Maxime le Confesseur, un simple moine, qui a dit que si tous étaient en désaccord avec lui, il serait à lui seul l'Eglise. Pour les orthodoxes, on peut ajouter le cas de saint Marc d'Ephèse, le seul des "Grecs" qui n'ait pas signé l'acte d'union du concile de Florence. Après le concile, tous les orthodoxes l'ont finalement rejoint et l'ont canonisé. (Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que le pape Eugène IV, à la fin de la période du concile avec les "Grecs", apprenant que Marc n'avait pas signé, a dit : *"Alors, nous n'avons rien fait !"*).

Où donc faut-il chercher le "lieu" (au sens de *locus*) de l'autorité dans l'Eglise orthodoxe ? Formellement, il apparaît clairement que l'autorité réside dans l'évêque. Selon la répartition des fonctions, à l'image du corps, dans l'Eglise, le charisme spécifique de l'évêque est de "dire" la foi puisqu'il lui revient de présider au sacrement suprême qu'est l'Eucharistie (tous les autres en découlant, ou y étant rattachés). Or, la présidence de l'Eucharistie implique l'annonce de la Parole, la prédication

qui introduit la communauté à la prière par excellence : la prière eucharistique qui amène tout naturellement à la communion à la Parole faite chair. La multiplicité des co-consécrateurs d'un nouvel évêque est un témoignage évident de son charisme. Les évêques coconsécrateurs, de la province, souvent aussi d'ailleurs, sont là pour attester que le nouvel évêque confesse bien la foi apostolique, la foi catholique et qu'il lui revient d'être le "garant" de la pureté de cette foi au sein de la communauté locale. Un évêque se doit donc d'être théologien.

L'Eglise orthodoxe est une Eglise épiscopale

Cependant, un minimum de connaissance de l'histoire de l'Eglise suffit pour découvrir que ce n'est pas toujours le cas, qu'un évêque peut se tromper, même un évêque occupant un siège apostolique. Combien d'hérétiques condamnés par des conciles prestigieux étaient des évêques ? Combien d'évêques qui se sont rendus coupables de manquements graves se sont vus destitués, réduits à l'état laïc (l'Eglise orthodoxe ne connaît pas le caractère indélébile du sacerdoce), anathématisés par le synode de leur métropole ou de leur patriarcat ? En d'autres termes, le charisme épiscopal de "dire" la foi (ou la discipline) ne comporte aucun caractère d'automatisme, pas plus qu'un concile (œcuménique, général ou local).

La question du "lieu" de l'autorité est donc plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Et la réponse des théologiens orthodoxes, intellectuellement honnêtes, à la question : *"quel est le critère de la vérité dans l'Eglise ?"* est à la fois simple et déconcertante : *"le critère de la vérité est la Vérité elle-même, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autre critère que le Christ et le Saint-Esprit"*. Alors se pose la question de savoir comment reconnaître qu'il s'agit bien du Christ et de l'Esprit, comment "discerner les esprits". Il n'y a qu'une réponse possible à cette question essentielle. Pour "discerner les

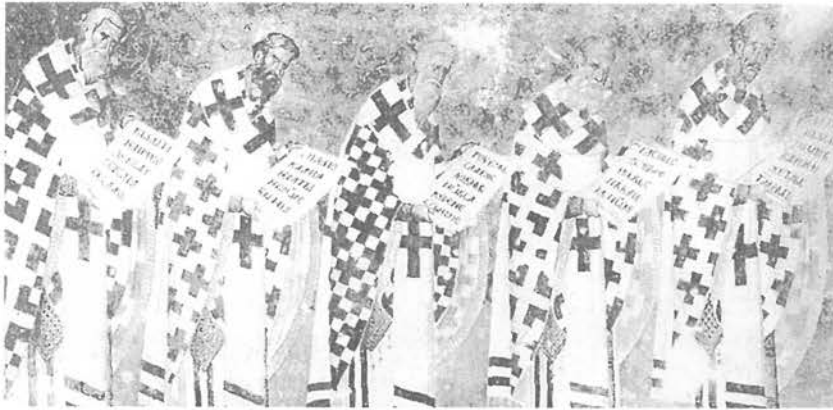
esprits", il faut croître dans la conscience de l'Eglise, c'est-à-dire dans l'expérience ecclésiale de Dieu. Ceci nous amène tout naturellement à la question de la visibilité de l'Eglise, telle que comprise dans l'orthodoxie, encore une fois fidèle à elle-même et non pas infiltrée par les catégories de "ce monde".

On a parlé plus haut du charisme spécifique de l'évêque. Il est donc clair, et tout le monde le sait, que l'Eglise orthodoxe est une Eglise épiscopale, par conséquent avec une structure visible. Qui plus est, l'orthodoxie confesse que sans évêque, il ne peut pas y avoir d'Eglise. Les orthodoxes sont très attachés aux paroles de saint Ignace d'Antioche aux Smyrniotes : *"Là où paraît l'évêque, que là soit la communauté, de même que là où est le Christ Jésus, là est l'Eglise catholique"* (Voir SC n° 10, p. 162-3). L'évêque, son presbytérat, son diaconat, la communauté, présentent non seulement une structure, comme on l'a dit, mais une hiérarchie, mot mal reçu aujourd'hui à cause d'une mauvaise compréhension qui a entraîné des abus. Le mot grec *exousia* a été traduit en latin par *potestas* ce qui s'est dégradé en notion de "pouvoir" au lieu de *auctoritas* qui aurait donné "autorité", ce qui est tout autre chose car l'autorité n'est pas la propriété de celui à qui elle est confiée, elle est celle du Saint-Esprit. La notion de hiérarchie mérite d'être



Concile œcuménique : fresque du monastère Saint Thérapont (Russie)

Photo D.R.



La procession des archevêques (fresque de 1260, monastère de Sopocani - Yougoslavie)

Photo Archives UDC

réhabilitée. Dans l'Eglise, elle ne signifie pas une relation de domination - soumission comme dans "ce monde". Elle doit être comprise à la lumière du douzième chapitre de la première Epître aux Corinthiens: *"Il y a diversité de dons de la grâce, mais c'est le même Esprit; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur; diversité de modes d'action, mais c'est le même Dieu qui, en tous, met tout en œuvre. A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien de tous"* (1 Co 12, 4-7). Cela signifie que dans l'idéal, il n'y a pas de membres passifs dans l'Eglise. Tous ont un charisme qui doit être exercé "en vue du bien de tous", donc pour l'édification, en tant que "pierres vivantes" de la "Maison de Dieu" (cf. 1 P. 2, 5). L'image paulinienne de l'Eglise comme corps composé de plusieurs membres nous donne une indication de ce que doit être la hiérarchie dans une perspective chrétienne. Le Corps signifie l'unité; la multiplicité des membres, la diversité. Aucun membre ne peut dire à un autre *"Je n'ai pas besoin de toi"* (1 Co 12, 21). La tête, en l'occurrence l'évêque, fait partie du corps tout autant que le pied, par exemple celui ou celle qui balaye l'église.

Tout baptisé est appelé à être responsable de la foi

Dans cette incontestable visibilité - dans l'idéal, bien sûr, car trop souvent nous n'offrons guère une visibilité très

édifiante - l'autorité s'exprime par la bouche de l'évêque, mais l'évêque, en vertu de l'unité qui règne, ou doit régner, dans la multiplicité selon la répartition des charismes, n'est pas séparé du corps. En d'autres termes, l'autorité est l'affaire de tous et non pas d'un seul. Si l'évêque "dit" la foi, c'est la foi de la communauté de tous les fidèles, appelés à confesser dans l'amour *"d'une seule voix et d'un seul cœur"* et *"dans un même esprit, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Trinité en un seul être et indivisible"* (Liturgies eucharistiques de Saint Jean Chrysostome et de Saint Basile). Tout baptisé est appelé à être responsable de la foi en union avec les témoins de la foi apostolique de tous les temps; il est appelé à devenir, par la croissance en Christ, et guidé par l'Esprit, une *"conscience catholique de l'Eglise"* (Vladimir Lossky).

D'une telle conception de la visibilité découle tout naturellement la notion de communion. Sans la communion entre tous les membres du Corps un, une visibilité proprement ecclésiale est impossible. Cette communion, que les orthodoxes appellent souvent *"conciliarité"*, trouve son point culminant, de même que sa source, dans la communion par excellence, la communion au Corps et au Sang du Christ. Le terme que le mouvement œcuménique a récemment intégré, celui de *koinonia*, pour les orthodoxes signifie essentiellement la communion eucharistique. Une ecclésiologie de *koinonia* signifie donc que, pour les orthodoxes, le but du mouvement

œcuménique ne peut être autre que le rétablissement d'une communion réelle et visible dans une eucharistie pleine et entière. Ceci ne signifie aucunement l'établissement d'une unité impliquant une quelconque uniformité; ce serait porter atteinte à la diversité. Mais cette dernière ne doit en aucun cas représenter une atteinte à l'unité. L'unité implique la diversité et la diversité implique l'unité.

En effet, dans la perspective d'une orthodoxie purifiée d'une façon permanente, ce qui implique un repentir du cœur (*metanoia*), le modèle parfait, le prototype même de l'unité dans la diversité, ou de la diversité dans l'unité (il faut dire les deux pour éviter la tentation d'accentuer l'une ou l'autre au détriment de l'une ou de l'autre), ce n'est rien moins que la Sainte Trinité des Personnes divines. Comme le dit si bien saint Grégoire de Nazianze, dit le Théologien, *"que de l'unique divinité nous vienne une illumination unique, distincte dans l'union et réunie dans la distinction, chose extraordinaire!"* (Discours XXVIII, Deuxième théologique, 1, SC 250, p. 100-103).

Il suffit d'ajouter que cette conception de la communion-conciliarité - lorsque l'Eucharistie est célébrée, on peut dire que l'Eglise est en concile car elle est en communion avec toute l'Eglise - n'exclut nullement ceux qui ne sont pas en communion visible avec nous. En effet, la célébration de l'Eucharistie nous montre bien que le Christ est mort pour tous les hommes et non pas seulement pour ceux qui sont rassemblés en communauté unie. En effet, nos prières eucharistiques, celle de saint Jean Chrysostome et surtout celle de saint Basile, apportent dans l'offrande et portent dans la prière tous ceux qui relèvent de la condition humaine, quel que soit leur état. Ces prières portent également toute la création. Il s'agit donc d'une invitation à prendre au sérieux une forme très positive de la mondialisation.

Nicolas Lossky

Professeur émérite à l'Université de Paris X
et professeur à l'Institut de Théologie
orthodoxe Saint Serge

Analyse Luthérienne à la lumière de l'accord de Reuilly

Pasteur Jurgensen



De la division à la diversité

Le développement historique de la foi chrétienne en ses diverses traditions, Églises et confessions, présente un exemple de diversité qui est sa faiblesse et sa richesse. Faiblesse parce que les diversités au sein du christianisme sont allées jusqu'à l'extrême, jusqu'à de réelles divisions qui l'ont conduit à des combats fratricides dont nous sommes tous aujourd'hui confus. Richesse parce que les diversités, reçues comme telles, acceptées comme légitimes (sans forcément s'y rallier pour autant) étendent la communion et diversifient le témoignage comme les multiples facettes d'un même joyau. Mais se pose alors évidemment, et nécessairement, la question de l'unité entre ces facettes. Les divers visages de la foi rencontrés reflètent-ils bien une seule et même foi fondamentale ?

Fruits du dialogue œcuménique

Le dialogue œcuménique a mis en évidence à la fois la légitimité de cette diversité, et la nécessité de l'unité fondamentale qui transcende

Le pasteur Jurgensen analyse ci-dessous comment l'Accord de Reuilly a abordé la question complexe du rapport entre unité et autorité à l'intérieur des Églises luthériennes, réformées et anglicanes, et entre elles. Il indique comment la recherche est en cours dans le monde en luthéro-réformé en France.

cette diversité et qui l'ordonne à l'essentielle mission de l'Église dans sa globalité et des Églises dans leur particularité. Dans l'Accord de Reuilly, cette prise de conscience est formulée comme suit : "Afin d'être vraiment elle-même et d'accomplir sa mission, l'Église doit être une et perçue comme telle. L'impératif missionnaire implique de surmonter les divisions qui ont tenu nos Églises séparées." (Reuilly § 21). Et encore : "L'unité en Christ n'existe pas en dépit de la diversité ou en opposition avec elle, mais elle est donnée avec et dans la diversité." (Reuilly § 25)

Un autre acquis majeur du dialogue œcuménique, c'est que cette indispensable et incontournable unité de l'Église n'implique pas la réduction des Églises particulières à une structure commune et unique, mais se décline bien plus et bien mieux en terme de communion (*koinonia*).

Sur le plan ecclésial, celle-ci implique avant tout la reconnaissance mutuelle des Églises comme participantes et expressions de l'unique et vraie Église de Jésus-Christ "une, sainte, catholique et apostolique", qu'aucune d'entre elles ne peut prétendre incarner pleinement.

La communion à concrétiser

Si cette communion ne nécessite pas forcément une identité et unité de structure, elle appelle cependant des marques concrètes et visibles qui ne la laissent pas à l'état de pure intention, mais la traduisent en des formes concrètes de vie commune, de proximité et de solidarité. D'ailleurs, le terme de *koinonia* ne vise pas tant la réglementation de rapports institutionnels que l'émergence et l'épanouissement d'une vie communautaire entre personnes in-



Célébration de l'Accord de Reuilly, au temple du Saint Esprit : les signataires Photo D. Weill

dividuelles, entre communautés et entre peuples. De plus, cette exigence de traduction de la communion en des formes concrètes ne se pose pas seulement dans les rapports entre Églises. Elle se pose déjà à l'intérieur de chacune d'entre elles.

Le ministère, signe et facteur d'unité

A cet égard, la théologie du ministère et des ministères est une manière d'affirmer spirituellement et d'organiser concrètement la communion et l'unité à l'intérieur de chaque Église ou tradition. Je ne m'engagerai pas ici dans une présentation des différentes manières de concevoir cette unité, mais j'essaierai d'en exposer certaines intuitions et convictions majeures partagées dans l'Accord de Reuilly entre les Églises luthériennes et réformées de France et les Églises anglicanes de Grande Bretagne et d'Irlande.

Précisons d'emblée que ce service de l'unité n'est pas la première fonction attribuée au ministère. Sa première finalité est la proclamation de l'Évangile par la Parole et les sacrements, et ce ministère est celui de toute l'Église, pas seulement d'un groupe de personnes détentrices d'un ministère particulier. C'est pour mieux servir cette première finalité et pour en favoriser l'avènement dans et par toute l'Église, que celle-ci est dotée d'une pluralité de ministères personnels, collégiaux et communautaires (exercés par des personnes individuelles, par des personnes réunies en collèges ou conseils, et par des communautés synodales ou ecclésiales dans leur globalité).

Dans ce but, les notions d'autorité, de conduite de la communauté, d'unité en son sein et entre communautés diverses, sont la plupart du temps associées à la proclamation de l'Évangile par la Parole et les sacrements.

Déjà le document du Conseil œcuménique des Églises *Baptême, Eucharistie, Ministère* (BEM, 1982) posait ce fondement premier du ministère de l'Église, mais notait aussi combien les Églises "diffèrent dans



Sainte Cène lors de la signature de l'Accord de Reuilly: l'évêque anglican Ch. Hill et le président réformé M. Bertrand distribuent la communion

Photo D. Weill

leur conception de la structure de la vie de l'Église" (*Ministère* § 6). La Concorde de Leuenberg et les travaux qui s'en sont suivis entre luthériens et réformés ont contribué à affiner ces questions. Dans la Concorde, la primauté de la proclamation de l'Évangile par la Parole et les sacrements est telle que la reconnaissance mutuelle sur ce point entre luthériens et réformés "inclut la reconnaissance mutuelle des ordinations et la possibilité de l'intercélébration" de la Cène du Seigneur (voir Concorde § 33), et ce malgré la subsistance "d'importantes différences dans l'ordonnance du culte, dans l'expression de la piété et dans la constitution (discipline) ecclésiastique" (Concorde § 28).

Le service de l'épiscopé

Les thèses recueillies dans le document de la Communion ecclésiale de Leuenberg sur "L'Église de Jésus-Christ" (1994) ont mis en évidence l'articulation entre le ministère global de toute l'Église et les ministères particuliers et structurés confiés à certains de ses membres. Elles ont relevé également, comme le soulignait déjà le BEM., l'existence et le rôle d'un service de l'épiscopé "à comprendre comme service de la Parole pour l'unité de l'Église" (L'Église de Jésus-Christ § 2.5.1.1, thèse 3) chargé de "la mission de direction de la communauté", mission qui "fait partie du service de la Parole" (id.).

L'Accord de Reuilly fait sienne, sans ambiguïté, cette conviction et la discerne clairement comme se situant dans la perspective de la mission fondamentale de l'Église en sa globalité et des Églises dans leur particularité. En concordance avec d'autres textes et accords issus du travail œcuménique contemporain, notamment le BEM et l'Accord de Meissen, il dit : "Nous croyons qu'un ministère de vigilance pastorale^(*) - épiscopé - exercé de manière personnelle, collégiale et communautaire, à tous les échelons de la vie de l'Église, est nécessaire au témoignage et à la sauvegarde de l'unité et de l'apostolicité de l'Église." (Reuilly § 31-i).

Si donc certains membres de l'Église se voient confier la charge d'un ministère particulier, tous ces ministères "comportent le souci pastoral et celui de l'unité au niveau local et au-delà." (§ 33)

Pour veiller au témoignage, au service et à l'unité à l'échelon supra-local, "nous reconnaissons qu'une vigilance pastorale personnelle, collégiale et communautaire (épiscopé) est incarnée et exercée dans toutes nos Églises dans des formes variées, comme un signe visible qui exprime et sert l'unité de l'Église et la continuité dans la vie, la mission et le ministère apostoliques." (§ 46A-VI). De ce ministère, il est dit que "l'autorité se caractérise par le service de tout le Corps", qu'il "requiert une ouverture à l'Esprit de vérité et aux

valeurs radicales du Royaume de Dieu qui interpelle tout exercice de pouvoir", que "son but n'est pas de dominer le peuple de Dieu mais de mettre en évidence quelles sont les implications de la vie en Christ pour l'Eglise et pour le monde" (§ 34).

La question de l'apostolicité

La question de l'unité de l'Eglise et de la communion se pose aussi dans le temps, c'est à dire par rapport à l'Eglise à travers les âges, et notamment par rapport à ses origines. C'est la question de son apostolicité, c'est-à-dire de sa conformité au témoignage des origines et à l'enseignement des apôtres, et de sa communion avec eux. Dans le dialogue de Reuilly, comme dans un certain nombre d'autres, cette question était évidemment à l'ordre du jour, puisque la tradition anglicane d'une part et la tradition luthéro-réformée d'autre part, ont là-dessus des pratiques à première vue sensiblement différentes. D'un côté (anglican) nous nous trouvons en présence d'une succession apostolique marquée par une succession d'évêques à travers les âges et au-delà de l'époque de la Réforme du XVI^e siècle. De l'autre (protestant) on fait généralement remarquer l'absence de cette lignée épiscopale et la rupture dont est habituellement qualifiée la Réforme du XVI^e siècle.

Le dialogue anglican/luthéro-réformé a ici fait droit à une autre approche, voyant dans la pratique liturgique de l'institution des ministres (ordination, reconnaissance liturgique des ministères) la marque d'une autre forme de succession apostolique : dans les Eglises de la Réforme, pas plus qu'ailleurs, les pasteurs ne sont auto-institués, mais bien appelés à leur fonction, reconnus dans leur ministère, et objets d'une invocation du Saint-Esprit avec imposition des mains. La reconnaissance mutuelle de cette qualité apostolique entre Eglises anglicanes et Eglises luthéro-réformées est un pas en avant œcuménique tout à fait remarquable :

"Tous les membres de l'Eglise sont

appelés à participer à sa mission apostolique et reçoivent du Saint-Esprit des dons divers pour le ministère. L'apostolicité est celle de toute l'Eglise." (Reuilly § 33)

"Nous nous accordons tous sur le fait que l'apostolicité appartient à toute l'Eglise. La succession apostolique est le retour constant au témoignage apostolique : c'est une expression de la permanence et par conséquent de la continuité de l'enseignement et de la mission du Christ à laquelle participent tous les baptisés." (Reuilly § 36)

"Les anglicans croient que l'épiscopat historique est un signe de l'apostolicité de toute l'Eglise. L'ordination d'un évêque dans la succession historique (c'est à dire dans la volonté de continuité avec les apôtres eux-mêmes) est un signe de la promesse de Dieu d'être avec l'Eglise, et aussi la façon dont l'Eglise exprime sa volonté de continuité dans l'ensemble de sa foi, de sa vie et de sa mission, et renouvelle son intention et sa détermination de rendre manifestes les caractères permanents de l'Eglise des apôtres." (Reuilly § 37)

"Les luthériens et les réformés croient aussi que leurs ministères sont dans la succession apostolique. Dans leur liturgie d'ordination ils mettent l'accent sur la continuité de l'Eglise et de son ministère." (Reuilly § 38)

"Nous nous accordons tous sur le fait que l'usage du signe de la succession épiscopale historique ne ga-

rantit pas par elle-même la fidélité d'une Eglise à tous les aspects de la foi, de la vie et de la mission apostoliques." (Reuilly § 39)

Toutes ces affirmations trouvent dans la Déclaration commune proprement dite (c'est-à-dire l'article 46, formellement débattu et adopté par toutes les instances synodales concernées) son expression concise, mais dans laquelle il faut entendre tout ce qui précède : *"Nous reconnaissons que toutes nos Eglises partagent la confession commune de la foi apostolique."* (Reuilly § 46-A-III)

Une limite, du moins pour aujourd'hui

C'est aussi sur cette question de la succession historique que les Eglises anglicanes et luthéro-réformées rencontrent la principale difficulté encore à résoudre, et la limite de l'Accord de Reuilly - dans l'état actuel des choses : *"Pour les anglicans, la pleine unité visible de l'Eglise inclut la succession historique de l'épiscopat."* (§ 37) ; *"Les luthériens et les réformés... peuvent reconnaître dans la succession épiscopale historique un signe de l'apostolicité de l'Eglise. Cependant, ils ne la considèrent pas comme une condition indispensable à la pleine unité visible."* (§ 38). *"Du fait de cette différence qui demeure entre les anglicans britanniques et irlandais et les Eglises luthériennes et réformées françaises, la reconnaissance mutuelle de nos ministères*



Le temple en rond d'Anduze (le plus grand de France)

Photo La Voix Protestante

respectifs n'aboutit pas encore à la pleine interchangeabilité des ministres ordonnés" (§ 40).

Toutefois, cette limite est regardée avec espérance : *"Il reste encore bien des questions sur lesquelles une convergence plus grande est requise avant que nos Églises puissent donner une plus grande visibilité à notre unité. Ces questions seront résolues plus facilement dans une relation plus proche et plus engagée. Notre accord dans la compréhension du ministère et de l'ordination est déjà important."* (§ 43)

Ce qui est ici intéressant, c'est que cette reconnaissance mutuelle est prononcée non pas après constat d'un accord total en toutes choses, mais dans la perspective d'approfondir et d'étendre notre accord fondamental, et avec la conviction que c'est en nous mettant ensemble en route qu'on résoudra mieux les divergences subsistantes.

De l'unité donnée à l'unité visible

Quittant la vieille conception d'un labeur œcuménique comme reconquête d'une unité originelle rompue par des agents diviseurs, à rétablir par accords successifs et à recevoir ultimement *"quand Dieu le voudra et comme il le voudra"* (Dieu pourrait-il ne pas encore la vouloir ?), nous avons pu nous accorder sur une tout autre conception de l'unité : celle d'une unité pleinement donnée en Christ - qui ne nécessite ni ne supporte des variations quantitatives (visant à "plus" ou "moins" d'unité), mais qui nécessite "seulement", si l'on peut dire, d'être rendue plus visible, plus manifeste et plus perceptible pour les Églises entre elles et pour le monde au sein duquel elles évoluent.

Ayant pris conscience ensemble de cette grâce fondamentale et irréversible de l'unité en Christ, nous ne sommes donc pas dans la nécessité de rechercher désespérément une unité perdue, mais nous sommes sous l'injonction de manifester l'unité donnée et garantie par le Christ. La recherche incertaine d'unité cède

le pas à la joyeuse mise en évidence du don de Dieu. C'est dans cet esprit qu'est portée la préoccupation en termes de visibilité. L'Accord de Reuilly s'inscrit dans un chemin vers la pleine unité visible.

Cette prise de conscience-là est à la fois accompagnée et amplifiée par celle déjà mentionnée de l'Église comme communion : *"la vocation de tous les baptisés est de vivre comme un corps sacerdotal qui offre à Dieu sa louange, partage la bonne nouvelle et s'engage dans la mission et le service de l'humanité. Cette vie commune est maintenue et nourrie par la grâce de Dieu par le moyen de la Parole et des sacrements. Elle est servie par le ministère ordonné et également maintenue par d'autres liens de communion"* (§ 19).

Et voilà précisément ce qui donne l'articulation entre autorité, visibilité et communion. Ces liens de communion aux *"dimensions personnelles, collégiales et communautaires"*... sont à chaque échelon de la vie de l'Église, *"des signes extérieurs et visibles de la communion entre des personnes... introduites dans la communion du Dieu Père, Fils et Saint-Esprit."* (§ 23). Si ces signes de communion sont souvent déclinés en termes de ministère et d'épiscopat, ce n'est pas que ces dernières réalités épuisent et "confisquent" le sujet (les liens de communion sont reconnus et préconisés à tous les niveaux de la vie de l'Église), mais c'est parce qu'elles sont clairement reçues comme instruments pour favoriser le développement, la manifestation visible et la fidélité de la communion.

Quelles perspectives concrètes ?

Ce qui est en place pour la manifestation de l'unité et de la communion interne à chaque Église trouve-t-il bien son pendant pour la manifestation de l'unité et de la communion entre Églises ? Au sein de la tradition



Croix huguenote

La Voix Protestante

anglicane, la possibilité et l'utilité d'un tel ministère d'unité liant toutes les Églises entre elles est largement reconnue. Dans la tradition luthéro-réformée, le débat à ce sujet n'est pas près de se clore. Même si certaines voix s'expriment ici ou là en faveur d'un ministère d'unité interecclésiale à dimension personnelle, la grande majorité demeure, me semble-t-il, très réservée

à cet égard, considérant le trop grand danger d'amalgame entre un tel ministère et une forme de magistère, dont la tradition luthéro-réformée ne discerne pas aisément la conformité au témoignage de l'Église des origines. Aux yeux des Églises de la Réforme, un ministère d'unité interecclésiale sera certainement plus collégial et communautaire que personnel. Mais il ne suffit pas d'instaurer, ni surtout de multiplier à cet effet structures et organes de Conseil. *"Il faut pour cela qu'un certain nombre d'éléments structurent cette unité et rendent cette expression possible. Se doter de structures d'unité signifie que les Églises engagées par la déclaration de communion disposent de moyens spirituels et structurels leur permettant d'arrêter des décisions communes, de vivre l'unité d'une manière appropriée dans la loyauté mutuelle et avec les avantages et les contraintes que représente tout engagement, aussi entre des Églises."* (André Birmelé, article sur "La communion entre Églises issues de la Réforme : À propos de la visibilité de l'unité." (§ 1.4.), Supplément aux Actes de la 8^e Assemblée Commune des Églises Luthériennes et Réformées de France, 12-14 oct. 2001, Strasbourg).

Etat de la question dans le monde luthéro-réformé de France

Entre Églises luthériennes et réformées de France, le besoin de visibilité de notre communion s'est exprimé à de multiples reprises, en



Le temple (classé) de Levallois

Photo La Voix Protestante

rapport avec une affirmation croissante de notre communion. Cette affirmation s'est toujours accompagnée de deux corollaires qui, malgré les apparences, ne sont pas contradictoires, mais constituent le défi à relever dans les années qui viennent. L'apparente contradiction réside dans le fait que l'affirmation de notre communion conduit souvent à dire qu'il nous faut "entreprendre ensemble tout ce que nous ne sommes pas tenus d'accomplir séparément" (l'adage n'est pas neuf, mais est en vérité peu mis en pratique). C'est une exigence élevée de partage et de coopération entre nos Églises, une vision maximaliste des conséquences tirées de notre communion. En même temps, l'affirmation de notre communion nous conduit à redire - notamment en face de tout échec ou de toute réduction dans nos entreprises communes - qu'un retrait par rapport à tel chantier commun ne constitue pas une menace pour notre

communion. Le défi réside dans le fait que nous sommes tenus de progresser visiblement et sensiblement dans le degré de notre collaboration, dans l'étendue de nos chantiers communs, et dans la mise en place de processus de décision qui, un jour, ne soient plus seulement la succession, juxtaposition ou lente convergence de décisions prises séparément. Le défi à relever, c'est d'arriver à faire émerger en commun, dans une instance de débat et de décision unique, des orientations et des décisions qui seront reçues dans nos Églises parce qu'élaborées ensemble par un ministère (plutôt collégial et communautaire que personnel) auquel ces Églises auront confié l'autorité nécessaire.

À la dernière Assemblée commune des Églises luthériennes et réformées de France (du 12 au 14 octobre 2001 à Strasbourg), la question a été amplement soulevée, et l'Assemblée commune a clairement indiqué deux

repères : sa réticence à envisager une nouvelle instance de décision qui s'ajouterait aux structures existantes et priverait les Églises et leurs instances synodales de leur responsabilité propre ; son souhait de voir les quatre Églises réunir leurs instances synodales sur certains points déterminants, de manière à en débattre ensemble et à s'acheminer, dans cette configuration, vers des décisions communes.

Dans une compréhension de l'Église où toute la place est faite à la responsabilité de chaque membre et de chaque Église particulière, la perspective n'est pas aisée. Il s'agit d'articuler entre elles des dynamiques de chacune des Églises, à la fois dans le respect de ces dynamiques et sous les exigences d'une dynamique commune. Cette difficulté est en même temps une chance ; celle de requérir l'accord des Églises sans qu'une minorité puisse être écrasée par une majorité. Elle est enfin un défi : la vocation à une vie en communion universelle est telle qu'il serait regrettable et coupable que les Églises en restent au statu quo sous prétexte que leurs membres ne les suivent pas. C'est dans cette perspective à la fois exigeante et dynamique que se sont engagées les Églises signataires de l'Accord de Reuilly : *"Nous attendons le jour où l'unité toujours plus visible de nos Églises rendra possible l'interchangeabilité de nos ministres."* (§ 46-A-v). Et encore : *"Nous ferons tout pour resserrer notre communion dans tous les domaines possibles de la vie chrétienne et du témoignage, de telle manière que tous les membres de nos communautés puissent progresser ensemble sur la voie de la pleine unité visible."* (§ 46-B).

Werner Jurgensen

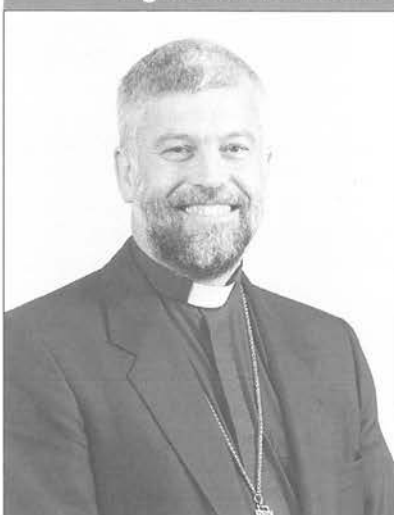
Pasteur (ECAAL) à Bisheim

Président du Conseil permanent luthéro-réformé

⁽¹⁾ C'est ainsi qu'est traduit en français le terme grec épiscopé. Il signifie un ministère qui a une vue d'ensemble sur une certaine étendue ecclésiale, qui exerce le discernement à l'égard de la vie de l'Église dans l'étendue concernée, qui veille sur sa cohérence et son unité et aussi sur l'unité de cette entité avec l'Église dans son ensemble et avec les autres Églises au sein de l'Église universelle.

Réception, reconnaissance et communion

Right Rev. John Hind



D.R.

Cet article concerne la réception et la communion et la pertinence de ces thèmes dans les débats et divisions en cours sur l'ordination des femmes au presbytérat.

Réception et communion sont des mots forts. La réception se rapporte en premier lieu au processus par lequel nous recevons la foi - et en dernier ressort, évidemment, selon les termes du prologue de l'évangile de saint Jean, à la manière dont le monde reçoit (ou non) le Verbe qui était avec Dieu dès le commencement et qui venait dans le monde.

La communion fait référence à notre communion à Dieu en Christ et avec ceux qui nous ont proclamé l'Évangile. Deux textes classiques illustrent un lien théologique intrinsèque entre réception et communion. "A tous ceux qui l'ont reçu, ceux qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu" (Jn 1, 12) et "ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons aussi à vous, pour que vous soyez en communion avec

Une défection de dernière heure nous oblige à renoncer à une contribution directement centrée sur notre thème. Mais le Right Rev. John Hind, évêque de Chichester, ancien évêque anglican pour l'Europe continentale, qui a déjà écrit dans la Revue (no°119), a accepté de nous laisser publier un article à paraître prochainement dans un ouvrage collectif anglais^().*

Bien qu'il ne traite pas directement du thème du dossier, l'article éclaire le débat en cours sur la réception et l'autorité en ce qui concerne l'ordination des femmes dans l'Eglise d'Angleterre. Nous espérons que nos lecteurs apprécieront ce débat qui touche profondément l'ecclésiologie et la recherche de l'unité et qui offre, en quelque sorte, une illustration concrète du thème abordé dans ce dossier.

NB. Nous avons intégré au texte les notes directement utiles à sa lecture.

nous ; et notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ." (1 Jn 1,3).

Nous notons que réception signifie réception de l'Évangile et de ce qui se rapporte à lui et que communion est, en dernier ressort communion avec Dieu. Il est essentiel de garder à l'esprit ces horizons et de ne pas permettre que leur portée soit réduite à des questions d'épistémologie ou de sociologie purement contingentes. (Cela est particulièrement important s'il s'agit de rassurer quelques sceptiques qui pensent que faire appel à la réception dans l'Eglise d'Angleterre aujourd'hui est simplement un euphémisme prétentieux pour éliminer le dissentiment concernant l'ordination des femmes et pour se débarrasser de l'opposition).

En Jean 1, le Verbe est présenté comme le seul par qui tout a été fait et qui éclaire tout homme. Cependant, malgré cela, "il est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu."

Ne pas recevoir, dans ce contexte, implique ne pas reconnaître, et ainsi, nous pouvons voir que la reconnaissance et la non-reconnaissance sont étroitement reliées à la réception dans ce sens fondamental. Si la foi, une fois reçue, nous met en communion et, quand elle est entre-

tenue, nous maintient en communion, nous devons être capables de reconnaître ceux avec lesquels nous sommes en communion en partie sur cette base qu'il ont reçu la même foi.

Cela, évidemment, soulève des questions sur la manière dont nous nous reconnaissons les uns les autres, et sur l'extension que doit avoir cette reconnaissance mutuelle si nous devons être sûrs que nous gardons réellement la foi apostolique. Il faut souligner que ce n'est pas la même chose que d'insister sur l'accord complet en tous points. Accepter les différences dans les domaines où le désaccord est tolérable et identifier quels sont ces domaines est une part de la reconnaissance mutuelle aussi importante que l'unanimité.

Néanmoins, certaines différences peuvent être des barrières à la reconnaissance et leur existence provoque alors le défi d'identifier des critères et des méthodes de discernement. Lorsque des distances de temps ou de lieu conduisent des communautés chrétiennes à acquérir ou à développer des accents caractéristiques, ces méthodes deviennent particulièrement importantes. L'intérêt de cela, dans le cas de confessions chrétiennes séparées, devrait être clair. Il



Conférence de Lambeth, 1988

Photo S. Martineau

est non moins pertinent, pour une dénomination comme l'Eglise d'Angleterre et pour de nombreux autres membres de la Communion anglicane, pour lesquels la "reconnaissabilité" mutuelle, comme partageant la même foi, est soumise à quelque épreuve.

La Parole de Dieu et le *sensus fidei*

Si la réponse définitive de Dieu aux questions : "Dieu, qui es-tu ? Dieu, où es-tu ?" et plus fondamentalement en fait : "Dieu, existes-tu ?" est Jésus-Christ, le Verbe éternel fait chair, toutes les paroles sur Dieu ou sur son Verbe incarné sont secondaires. Les formules théologiques et doctrinales sont "des paroles sur le Verbe", des tentatives en langage humain pour exprimer l'inexprimable. En même temps, le fait de l'incarnation justifie ces tentatives et nous rassure : bien qu'elles soient vouées à être inadéquates, nos paroles ne sont pas a priori illégitimes. La raison en est que la 'chair' assumée par le Verbe inclut aussi le langage.

On peut attendre des chrétiens qu'ils considèrent deux choses comme garanties à ce sujet : la première : puisque c'est par le Verbe que toutes choses ont été faites, et puisque le

même Verbe illumine chacune, il y a une certaine affinité entre le genre humain et Dieu qui rend capables les être humains, en vertu de leur humanité, de reconnaître et de dire quelque chose sur Dieu. La seconde, cependant, puisque le Verbe éternel est devenu chair, avec tout ce que cela implique de vie particulière, en un lieu particulier et dans un temps défini, quoi que ce discours humain 'universel' peut dire sur Dieu, doit être authentifié uniquement en référence à cette personne singulière, Jésus-Christ.

Il en découle un principe supplémentaire. Notre aptitude à faire confiance à ce que nous disons à propos de Dieu est relative non seulement à notre commune humanité, faite à l'image de Dieu, et à l'unique authentification de cela en Jésus-Christ, mais aussi à notre relation à Jésus-Christ aujourd'hui. Une autre manière de fonder cela consiste à dire que l'incarnation du Verbe rend possible, pour la vie de ceux qui sont 'en Christ', d'être eux-mêmes ce que nous pourrions appeler "des authentifications secondaires" du discours humain sur Dieu.

Mais ces idées : celle de la commune humanité et celle d'être en Christ sont essentiellement des notions collectives (*corporate*). Nous reconnaissons, recevons, connaissons et

parlons comme individus, mais seulement en relation, c'est-à-dire en communion, gardant à l'esprit que le terme chrétien de 'communion' signifie toujours, relation les uns avec les autres et avec Dieu, dans et par le Christ qui est le centre et la garantie de notre connaissance de Dieu.

Tout cela conduit à l'important concept du *sensus fidei* que possèdent les membres de l'Eglise. Le *sensus fidei* n'est pas la même chose que le *sensus fidelium* ou le *consensus fidelium*, bien qu'il soit étroitement relié à ces deux concepts. Le *sensus fidei* fait référence à un don surnaturel de foi qui crée chez le croyant une sorte de faculté à discerner ce qui est ou ce qui n'est pas accordé avec la foi, et donc, à reconnaître ceux qui la partagent. Cette faculté peut être en meilleur ou en plus mauvais état, en partie comme résultat du soin que les communautés chrétiennes et les individus prennent de la foi et des influences qui peuvent la renforcer ou l'affaiblir. Les distractions, les péchés habituels ou les dépendances de toutes sortes peuvent émousser ou distordre cette vigilance intérieure ; tandis que la pratique de la vertu, accompagnée de l'habitude baptismale de repentance peut l'aider à garder toute son acuité.

Evidemment, nous sommes tous des récidivistes et, pour cette raison, sinon pour d'autres, le *sensus fidei*, bien que maintenu par certains individus (les groupes n'ont pas de feeling !) est, en pratique, une faculté collective. Parler de *sensus fidelium* ou de *consensus fidelium* n'implique pas que la vérité soit déterminée par un vote majoritaire, mais c'est l'affirmation que pour posséder et discerner la vérité, nous avons besoin de la confirmation de nos sœurs et de nos frères dans la foi.

Un mécanisme évocateur dans la primitive Eglise, pour soutenir l'unité synchronique et diachronique des chrétiens dans la foi, se trouve dans la pratique liturgique et catéchétique de la *traditio* et de la *redditio* du symbole. Au cours du carême, l'évêque enseignait (transmettait) le

credo aux catéchumènes qui revenaient la semaine suivante pour réciter (rendre) ce qu'ils avaient appris. De cette manière, la foi s'est transmise d'une génération à l'autre et se trouve ainsi rappelée.

Securus judicat orbis terrarum [cette sentence d'Augustin] signifie plus que : "la sécurité assurée par le nombre". C'est par le moyen d'une explication de la promesse du Seigneur que le Saint Esprit conduira ses disciples dans la vérité toute entière - c'était une promesse qui leur fut faite [aux disciples] à tous ensemble. Dans le même temps, il leur promet que le Saint Esprit leur rappellerait tout ce qu'il leur avait enseigné. C'est une raison supplémentaire pour que le *sensus fidei* ne doive jamais être interprété comme "opinion de masse" (fût-ce de masse chrétienne). Il suppose, en effet, l'inhabitation mutuelle du Christ et de ses disciples.

Réception et développement

La réception doit être décrite comme la voie par laquelle une formulation doctrinale en arrive à être reconnue comme étant 'chez elle' dans la communauté chrétienne, une fois qu'elle est acceptée comme étant en conformité avec la Tradition. Il est moins clair de dire si le terme s'applique de manière appropriée aux pratiques liturgiques, pastorales ou disciplinaires, excepté quand celles-ci sont, de manière incontournable, associées à une question de fidélité à l'Évangile.

On peut prendre le mariage des prêtres pour illustrer ce point. Bien qu'on puisse difficilement dire que le célibat des clercs ait été "reçu" par l'Église, si l'Église catholique romaine en vient à abandonner formellement cette exigence, et quand elle le fera, l'idée d'un clergé marié apparaîtra sans doute, dans certains milieux, comme une réalité à laquelle on s'est habitué.

Cela ne devrait pas être confondu avec la réception, puisque le célibat obligatoire n'a en général pas été considéré comme un élément fon-



Vêpres à la cathédrale de Southwark

Photo G. Miché

damental de doctrine.

L'habitude acquise n'est absolument pas le bon registre pour la réception qui renvoie à une appréhension plus positive de la vérité.

Il faut être attentif, en conséquence, au statut des formulations ou des pratiques pour lesquelles on doit parler de réception.

De la même manière, nous devrions être quelque peu prudents, dans l'usage du terme réception, jusqu'à ce qu'il soit clair qu'une formulation doctrinale particulière ait été, de fait, reçue. C'est la raison pour laquelle, jusqu'à ce point, la formulation en question doit être considérée comme un théologoumène, une opinion, voire une conviction qui ne pourrait pas être affirmée comme essentielle pour la foi, tant que l'*orbis terrarum* ne s'est pas exprimé. Cela, quelle que soit la force avec laquelle elle puisse être tenue ou ressentie comme convaincante par des individus ou des Églises particulières.

Cela, évidemment, nous ramène tout droit au problème de la prise de décision et de la reconnaissance mutuelle dans une Église divisée, puisque la 'réception' a été présentée comme étant un processus essentiellement conservateur.

D'un autre côté, un développement doit avoir lieu. Il se produit chaque fois que l'Évangile est prêché, annoncé et exprimé. Chaque fois qu'un prédicateur s'exprime, il revêt

la parole avec de nouveaux mots. La plupart de ces nouvelles formulations sont éphémères. Mais certaines demeurent, car elles servent les nécessités de l'Église en des circonstances qui sont elles-mêmes changeantes.

Il est important de reconnaître le caractère inévitable du développement, tout en reconnaissant que cela peut conduire à des divisions. Le décret *Unitatis Redintegratio* sur l'œcuménisme du second concile du Vatican présente la chose de la manière suivante : "...L'héritage transmis par les apôtres a été reçu de manières diverses et, depuis les origines mêmes de l'Église, il a été expliqué de façon différente selon la diversité du génie et les conditions d'existence. Ce sont toutes ces raisons, sans parler des motifs d'ordre extérieur, par suite encore du manque de compréhension mutuelle et de charité, qui donnèrent occasion aux séparations." (UR 14).

En acceptant donc que de nouvelles formulations soient constamment élaborées, dont certaines se montrent nécessaires et sont acceptées comme vraies (c'est-à-dire qu'il est possible qu'elles soient "reçues"), la réception n'est pas seulement conservatrice, c'est aussi un processus qui sert le développement.

Il n'est pas nécessaire de dire que rien de cela ne se produit d'une manière parfaitement ordonnée et universelle. Par exemple, une Église



Femmes évêques anglicanes

Photo Archives UDC

particulière peut se sentir poussée à une innovation évidente, qui apparaît à ses propres instances de décision ou même à l'ensemble du corps ecclésial de cette Eglise, justifiée et nécessaire ou requise par la tradition, mais qui n'a pas, pour l'instant, l'assentiment de l'*orbis terrarum*.

Parce que ce qui est en cause, c'est la vérité divine plutôt que le système de croyances d'une société religieuse, et que les développements ne sont pas tous vrais, les Eglises comme les individus devraient exercer toute l'attention nécessaire en cette matière.

Dans son Essai sur le développement de la doctrine chrétienne, John Henry Newman a relevé sept "*critères distinctifs entre développement et altération*". Il vaut la peine de noter la brève description qu'il donne de chacun : le premier critère... d'un développement fidèle ou légitime, c'est la *préservation de l'idée essentielle* de la doctrine ou de l'organisation qu'il représente. On en trouve un second dans *La continuité ou l'altération des principes* sur la base desquels une idée a été développée pour faire la discrimination entre un développement vrai et une corruption. La capacité d'assimilation ou la *capacité d'unification*, constitue un troisième critère des développements fidèles. Une autre évidence... de la fidélité d'un développement très élaboré (*ultimate*), se

situe dans *son caractère d'anticipation sans équivoque*, à un moment situé au début de l'histoire d'une idée à laquelle il se rapporte. *La suite logique* est un cinquième critère des développements fidèles découlant d'une idée à laquelle ils prétendent se référer. Un sixième critère se trouve dans le fait qu'un développement soit une *addition conservatrice* de ce qui l'a précédé. Et, finalement, alors qu'une corruption se distingue de la [lente] décadence, par son influence vigoureuse [et rapide], elle se distingue d'un développement par *son caractère transitoire*.

Newman a écrit son *Essai*, en partie pour justifier la notion de développement, par opposition à ceux qui défendaient une vision simpliste de la *sola scriptura* ou de la Tradition comprise comme un pur "dépôt".

Les anglicans ont été, dans le passé, en quelque sorte ultrasensibles à ce qu'ils percevaient comme des innovations. Ce faisant, ils ont été cohérents avec l'argument de bien des Pères de l'Eglise. Irénée, Cyrille de Jérusalem, et Vincent de Lérins ont eu différentes préoccupations au cours de leurs générations respectives, mais tous ont porté témoignage de l'universalité de ce qui doit être cru par les chrétiens.

Athanase fait quelques observations intéressantes sur la différence entre l'approche par le concile de Nicée des questions disciplinaires et des

questions dogmatiques. Commentant la résolution sur la date de Pâques, et la condamnation d'Arius, il explique que : "*concernant Pâques, ils ont écrit : il a semblé bon ce qui suit ; mais, à propos de la foi, ils n'ont pas écrit : il a semblé bon, mais : voici ce que croit l'Eglise catholique. Et ainsi, ils ont confessé leur manière de croire, pour montrer que leurs propres sentiments n'étaient pas originaux, mais apostoliques ; et ce qu'ils mettaient en forme n'était pas une découverte de leur cru, mais que c'était la même chose que ce qu'avaient enseigné les Apôtres.*" (de Synodis 5)

C'est la même distinction que firent les Réformateurs anglais. Nous lisons dans les trente-neuf articles, sur l'autorité de l'Eglise que : "*l'Eglise a le pouvoir de fixer les rites et les cérémonies, elle a aussi autorité dans les controverses sur la foi. Néanmoins, il n'est pas permis à l'Eglise d'ordonner la moindre chose qui soit contraire à la parole de Dieu telle qu'elle est écrite. Elle ne peut pas non plus expliquer un passage de l'Ecriture de telle sorte qu'il soit en contradiction avec un autre passage. D'où il résulte que, quoique l'Eglise soit témoin et gardienne des Saintes Ecritures, de même qu'elle ne doit rien prescrire qui leur soit contraire, elle ne doit non plus rien ordonner comme étant de foi et nécessaire au salut que ce qu'elles contiennent*". (Art XX)

Cette approche trouve un appui plus récent, venant d'un milieu plutôt inattendu.

La constitution dogmatique *Pastor æternus*, du premier Concile du Vatican est explicite sur ce point : "*le Saint Esprit a été promis aux successeurs de Pierre, non dans le sens où ils pourraient, par sa révélation, faire connaître quelque nouvelle doctrine mais, pour que, par son assistance, ils puissent garder religieusement et fidèlement exposer la révélation ou le dépôt de la foi transmis par les Apôtres.*" (P. E ch.4)

Mon propos n'est pas ici de tenter quelque évaluation du dogme catho-

lique romain de l'infaillibilité pontificale, selon les critères dont je suis en train de donner un aperçu, aussi instructif cela puisse-t-il être. Je suis plus intéressé par la clarté avec laquelle cette Constitution exclut spécifiquement toute "nouvelle doctrine" du point de vue de la garantie de l'infaillibilité.

La réception est le processus par le moyen duquel l'ensemble de l'Eglise passe au crible les développements et discerne leur justesse ou leur fausseté. Un développement peut être considéré comme ayant été reçu quand, dans les questions essentielles aux fondements de la foi, on peut estimer que l'ensemble de l'Eglise a donné son assentiment ou quand l'ensemble de l'Eglise accepte que la diversité, sur un sujet particulier, est légitime. Les chrétiens croient que cela est un processus

conduit par l'Esprit Saint ; il aura quelques marques extérieures et correspondra à des méthodes d'identification, mais il ne peut pas se réduire à elles. La sûreté dans la foi requiert que nous puissions avoir confiance dans les formules à travers lesquelles la foi est reçue et exprimée ; la foi, cependant, implique que notre assurance est en Dieu et dans la vérité de Dieu, plutôt que dans des formules.

Tout cela suggère que la question du développement et de la réception de la doctrine demande des vérifications et des éléments d'équilibre si nous ne voulons pas nous envoler dans une sorte de mêlée générale individualiste ou bien réduire la foi à un pur assentiment donné à un ensemble de propositions. Ces vérifications et ces éléments d'équilibre incluent la nécessité de distinguer entre, d'une part la foi qui est nécessaire au salut et, d'autre part, soit les formules à travers lesquelles cette foi est exprimée soit les questions qui peuvent être en toute sécurité laissées au jugement local ou individuel. Plus l'Eglise est divisée, plus tout cela devient difficile. Nous nous habitons aux petites manies de nos amis et nous pouvons même trouver attachantes des habitudes que, chez les étrangers, nous trouvons repoussantes. C'est ainsi que des Eglises en communion vivent, en pratique, avec un haut degré de diversité, tandis que quelques-unes de ces diversités peuvent constituer de réelles barrières pour la réconciliation entre des Eglises jadis divisées.

Plus encore, dans le cours du temps, de nouvelles différences se sont développées entre des communautés séparées, parmi lesquelles, certaines sont, à leur tour, ressenties comme justifiant de maintenir la séparation. Le débat en cours sur le document, *Le Don de l'Autorité* (ARCIC II, mai 1999), a mis en lumière des difficultés, des stéréotypes et des jugements qui doivent peu, ou rien du tout, aux thèmes de la Réforme.

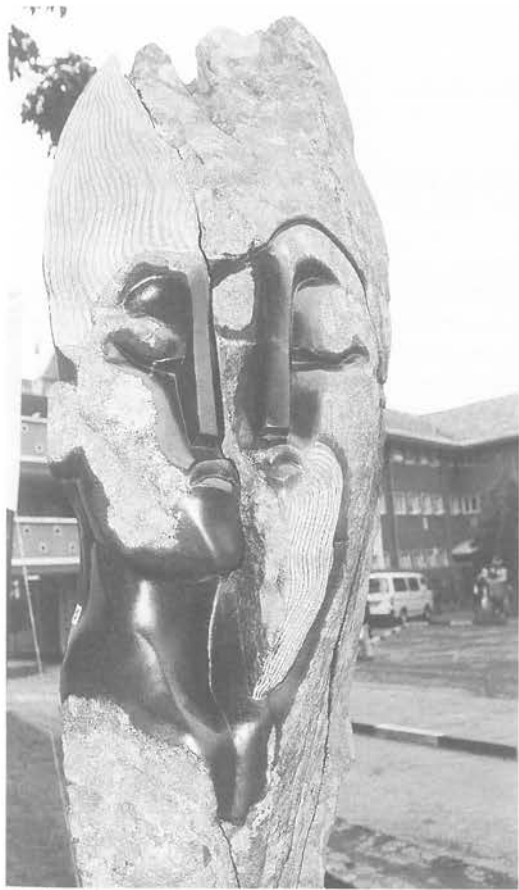
Un exemple supplémentaire - utile, car il peut paraître plus éloigné - nous est fourni par la non-reconnaissance ou la non-réception du

concile de Chalcédoine par l'Eglise arménienne apostolique. Sans retracer à travers les siècles, l'histoire de ce débat théologique particulier, il vaut la peine de noter que la position des arméniens se rapporte finalement, en partie, à leur non-participation au Concile pour des raisons politiques et militaires.

La position des arméniens sur les questions christologiques en cause ne pourrait pas être considérée comme un rejet des formules de Chalcédoine, ni comme un rejet monophysite de la foi qu'elles expriment. A côté de cela, quoi qu'il en soit des éléments éventuels d'amour propre à propos d'une définition élaborée en leur absence, il y a eu depuis longtemps, dans les milieux arméniens, le sentiment que c'était 'une définition de trop'. Ce fut intéressant d'observer comment la discussion sur Chalcédoine s'est rouverte dans les années récentes entre les soi-disant Chalcédoniens et les Eglises orientales orthodoxes. Cela illustre combien les durées de réception peuvent être longues, combien des facteurs contingents peuvent obscurcir la reconnaissance, et combien est compliquée la relation entre une doctrine essentielle et ses formulations.

Les divisions qui en résultèrent ont duré et, jusqu'à un certain point, durent encore à l'heure actuelle. Dans une mesure considérable, ici et dans d'autres exemples de schismes, c'est la division elle-même qui constitue la plus importante et unique raison pour entretenir la division. Dans de telles circonstances, il est nécessaire d'établir un certain degré de reconnaissance mutuelle et de fraternité, comme condition préalable à un agrément théologique plus complet et à la communion. C'est la raison pour laquelle le partage de vie est aussi important que le dialogue théologique, dans le mouvement œcuménique.

En vérité, j'espère qu'il ressort clairement de ce que je viens d'exposer que le partage de vie est, en fait, l'une des bases du dialogue théologique, des convergences et du consensus.



"Fraternité": sculpture zimbabwéenne exposée à Harare (Assemblée générale du COE de 1998)

Photo Ch. Forster

Réception et quête de l'unité

Rien de tout cela n'est aisé. Dans une Eglise qui habite chaque pays et culture, qui parle toutes les langues, il est inévitable que des Eglises particulières veuillent développer des expressions de la foi qui diffèrent de celles développées ailleurs ou en d'autres temps. Quand les liens de communion sont sains et en bon état, ces caractéristiques peuvent être modérées par la compréhension et l'expérience des autres, et l'ensemble peut être maintenu à l'intérieur du sens englobant de l'Eglise une, de la foi une, de l'unique Seigneur. Autrement, la différence et la diversité conduisent à la divergence; c'est ce qui arrive entre des confessions séparées et antagonistes.

Le chemin pour retourner à la communion (*fellowship*) et à la reconnaissance mutuelle et alors, à la réception partagée de l'unique foi apostolique, devient de plus en plus rude. On rencontre même le phénomène dans différents groupes chrétiens qui se réclament de l'Ecriture pour soutenir leur exclusion mutuelle ou des positions contradictoires; et ils semblent y réussir, à leur propre satisfaction. Finalement, ils ne réalisent pas qu'ils abordent les Ecritures avec des instruments herméneutiques dérivés de leur propre expérience chrétienne vécue d'une manière schismatique.

Néanmoins, des vies chrétiennes divisées doivent être vécues. Des décisions doivent être prises, des choix moraux posés, l'Evangile doit être proclamé. Pour parler concrètement, des Eglises séparées doivent chacune se comporter, la plupart du temps, comme si elles étaient l'Eglise tout entière. Il est nécessaire que nous soyons capables de faire confiance à la Parole prêchée, aux sacrements célébrés et à notre participation actuelle au Corps du Christ. D'un autre côté, il doit y avoir des limites à cette sorte de confiance. Si Jésus-Christ est l'unique Verbe de Dieu incarné, nous devons avoir quelque idée sur la manière d'exprimer la foi et la vie en lui. D'où l'importance de bien distinguer entre les

matières qui sont au cœur de la foi et celles qui sont moins centrales. C'est une manière grossière de parler, mais qui définit une condition de travail. Il est raisonnable de supposer que les choses les plus proches du cœur de la foi (les fondamentaux) sont les matières essentielles que les chrétiens devraient tenir en commun. Celles-ci devront inclure les éléments qui assurent le plus la cohésion du Corps, aussi bien dans une famille ecclésiale particulière que dans l'ensemble de l'Eglise.

Le degré de liberté dont dispose une Eglise particulière ou une dénomination pour développer sa propre manière de faire les choses, devrait dépendre en premier lieu, de la 'centralité' de la réalité en cause, par rapport au fondement de la foi. Aussi bien en vivant notre propre vie ecclésiale, qu'en évaluant les développements dans les autres Eglises, il est nécessaire de prendre en compte les contraintes particulières que porte chacune, en raison de son environnement culturel. Nous avons tous une commune obligation, qui doit être honorée de différentes façons; il faut donner forme à la présentation de la foi commune, et même plus, notre manière de traiter les questions secondaires, doit être telle qu'elle les rende aptes à offrir un authentique témoignage chrétien dans les circonstances présentes où nous vivons.

Il faudrait noter que ces points s'appliquent autant à des Eglises séparées par la géographie qu'à des Eglises divisées par la confession.

Comment cela s'applique-t-il à l'Acte du Synode sur le ministère épiscopal?

Ma première conclusion est que nous devrions être prudent dans l'utilisation du langage de la réception dans le contexte présent, à moins que nous ne soyons convaincus que l'ordination des femmes est un *articulus stantis vel cadentis ecclesiae*. Cela pourrait être le cas pour une ou deux raisons; la première, parce qu'elle serait positivement re-

commandée par l'Ecriture et la Tradition, la seconde, parce que des critères identifiables de développement permettraient de montrer que c'est la seule réponse possible à la question posée.

Concernant la première raison, il faudrait rendre compte de la manière dont notre communion diachronique est maintenue avec ceux qui, dans les périodes précédentes ont été dans l'erreur sur une matière de foi aussi centrale. Concernant la seconde raison, nous aurions à répondre à une question semblable en rapport avec notre communion, synchronique cette fois, avec ceux qui (selon nous) persistent dans l'erreur, soit dans notre propre Eglise soit plus largement. D'un point de vue œcuménique, cela soulèverait de sérieuses questions sur de nombreux dialogues.

A l'intérieur de l'Eglise d'Angleterre ou plus largement, de la Communion anglicane, cela pose des questions sur notre intégrité, en maintenant, *ad extra*, que l'interchangeabilité mutuelle des ministères est un élément essentiel de la pleine unité visible, alors que, de manière patente, nous ne vivons pas ce principe [*ad intra*] dans notre propre vie. En réalité, notre situation est pire que cela. Notre cohérence concernant la nécessité de l'interchangeabilité a été établie depuis de nombreuses années, avant que nous l'enfermions dans les limites de la même législation par laquelle nous approuvons l'ordination des femmes au presbytérat. (Je parle ici de la mesure elle-même, non pas de l'Acte du Synode). Alors, nous nous trouvons à parler d'une voix divisée sur ce que nous avons maintenu comme étant un principe essentiel, et nous avons même introduit cette voix divisée dans la législation.

Et pourtant, c'est précisément là où nous en sommes comme Eglise - en réalité, c'est précisément là où l'ensemble de l'Eglise se trouve elle-même. Il se pourrait que ce ne soit pas seulement l'Eglise d'Angleterre qui soit dans la situation de vivre, dans son propre corps, des conflits qui appartiennent, en fait, à tout le

Corps. Les problèmes sont multiples. Ils concernent la nature de l'Ordre saint (ministères ordonnés, *NdT*) et les points où il est en relation avec les éléments fondamentaux de la foi.

Ils concernent la nature du genre (masculin/féminin, *NdT*) dans l'ordre de la création et de la rédemption. Et, bien sûr, ils concernent les questions de réception et de communion qui ont été l'objet de cet article.

A propos du saint Ordre et du genre, nous avons à nous demander si l'un ou l'autre, ou les deux sont, pour utiliser une distinction commune quoique pas très satisfaisante, des questions de 'premier ordre' ou de 'second ordre' (en importance, *NdT*). Dans le premier ordre d'importance, la réception est clairement pertinente, mais doit présupposer un certain caractère provisoire de la décision, jusqu'à ce que l'ensemble de l'Eglise s'exprime. Si c'est du second ordre, il ne faut pas seulement se demander si la réception est le mot adéquat, nous devrions également conclure, avec nos collègues luthériens et réformés, que le plein accord sur le ministère n'aurait pas à être requis pour l'unité de l'Eglise. D'un autre côté, on pourrait raisonnablement penser que prendre des mesures risquant de diviser l'Eglise (indubitablement une question de 'premier ordre') sur une question de second ordre serait difficile à justifier.

La question de base, telle qu'elle m'apparaît, est que, comme Eglise, nous ne sommes pas d'accord sur ces choses. Devrions-nous accepter d'avoir des avis différents, le pourrions-nous, et même alors, ce serait pour combien de temps ? Devrions-nous suivre l'influence de ceux qui veulent durcir les lignes de notre communion affaiblie, en poussant soit dans le sens de l'ordination de femmes à l'épiscopat, soit dans celui d'une 'troisième province' ? Devrions-nous trouver un chemin qui exclut l'une ou l'autre voix de notre communion ? Ce devrait être en prenant au sérieux, je l'espère, ce que j'ai dit sur la relation entre communion, reconnaissance et vérité.



Abbaye de Westminster : la porte des "Saints œcuméniques"

Photo G. Miché

Je pense que nous ne devrions rien faire de tout cela. Etant donnée la réalité de notre situation, il me semble que les dispositions essentielles de notre législation et l'Acte du Synode représentent une honnête tentative de l'Eglise d'Angleterre pour tenir ensemble dans un degré de communion aussi élevé que possible, une diversité de vues et de pratiques ; cela, compte tenu du genre de corps qu'est cette Eglise, et en attendant que nous-mêmes et l'ensemble de l'Eglise évaluions la nature de la décision que nous avons prise.

L'objet de la 'réception' (en prenant la législation comme point de départ) apparaît alors comme n'étant pas de savoir si les femmes peuvent être prêtres ou non, mais de savoir si une Eglise peut être crédible en admettant des femmes au presbytérat, en même temps qu'elle accepte un désaccord conscient avec ce développement.

Cela doit nous dire quelque chose sur la manière dont l'Eglise d'Angleterre comprend la nature de l'ordination. Il se pourrait que ce soit cela que nous ne voulons pas entendre.

On pourrait, en conséquence, considérer que ce qui est, en définitive,

soumis à évaluation, ce sont la voie selon laquelle nous prenons des décisions, et la compétence d'un corps synodal représentatif à se prononcer sur les matières fondamentales de doctrine. Si l'ordination des femmes et sa relation à la doctrine du saint Ordre sont des questions de 'premier ordre', y a-t-il d'autres décisions, de 'premier ordre', que le Synode pourrait être empêché de prendre ?

Où en est, à l'heure actuelle, la préoccupation de la tradition anglicane de résister aux innovations pour lesquelles il n'y a pas de claire garantie scripturaire ?

Une fois de plus, ma conclusion est que l'Acte du Synode peut ne pas être ce qu'on voudrait, mais qu'il offre un cadre pour vivre ensemble, en un temps où les développements sont passés au crible, mais où, précisément, il n'est aucunement facile de discerner quels développements sont passés au crible.

John Hind

Evêque de Chichester

(traduit de l'anglais par Ch. Forster)

⁽¹⁾ *Discerning the Truth of Change in the Church: Reception, Communion and the Ordination of Women*, Paul Avis, T and T Clark Publishers.

SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ JANVIER - AVRIL 2002

Catherine Aubé-Élie

Une délégation de l'Eglise orthodoxe de Grèce au Vatican

Le 11 mars le Pape a reçu une délégation de l'Eglise de Grèce, envoyée à Rome par Sa Béatitudo Christodoulos, archevêque d'Athènes et de toute la Grèce, et conduite par le métropolite Pantéléimon d'Attique. Cette visite sans précédent est une réponse à la visite que Jean Paul II a faite en 2001 à l'archevêque Christodoulos, au cours de laquelle sa demande de pardon pour les fautes commises au cours des siècles par les chrétiens latins envers leurs frères orientaux (en particulier pour le sac de Constantinople par la IV^e croisade en 1204) avait opéré un véritable retournement des cœurs.

Dans son adresse aux six membres de la délégation, Jean Paul II a dit notamment : "Dans le cadre de l'évolution qui caractérise actuellement notre continent, l'heure de la collaboration a sonné ! Compte tenu de la nécessité d'une nouvelle évangélisation de l'Europe, qui lui permettra de retrouver pleinement ses racines chrétiennes, les traditions orientale et occidentale qui se fondent chacune sur la grande et unique tradition chrétienne et sur l'Eglise apostolique, devraient s'appuyer sur le charisme lumineux de Maxime le confesseur qui fut une sorte de pont entre les deux traditions, entre l'Orient et l'Occident, et qui sut privilégier la pratique du sympathos pour faire face aux questions du monde. Il nous incombe, à nous aussi, d'affronter ces questions de manière dynamique et positive et, forts de l'espérance que l'Esprit Paraclet insuffle en nous, de chercher à leur trouver des solutions. (...)

Dans notre responsabilité qui consiste à tendre vers cet œcuménisme de la sainteté qui nous conduira enfin, avec l'aide de Dieu, vers la pleine commu-



Le délégation grecque et le Pape

Photo L'Osservatore romano

nion qui ne signifie ni absorption ni fusion, mais une rencontre dans la vérité et dans l'amour (cf. Slavorum apostoli no. 27), nous devons approfondir notre collaboration et travailler ensemble pour faire résonner avec force la voix de l'Evangile dans cette Europe qui est la nôtre, là où les racines chrétiennes des peuples doivent reprendre vie."

Le métropolite Pantéléimon a ensuite remis à Jean Paul II ce message de l'archevêque Christodoulos : "C'est véritablement un jour heureux que celui-ci, au cours duquel nos saintes Eglises apostoliques de Rome et de Grèce se rencontrent pour la première fois dans l'histoire ici, auprès du martyrium de l'apôtre protocoryphée saint Pierre, en vue d'une connaissance et d'une collaboration réciproques.

Les liens historiques qui unissent l'Eglise apostolique de Grèce, et en particulier d'Athènes, et le siège apostolique romain de Saint-Pierre sont profonds et importants. Au-delà de la présence et du martyre de saint Paul, apôtre des nations et fondateur de notre Eglise, notre siège d'Athènes est fier d'avoir offert à Rome trois saints papes, Anacleto, Hygin et Sixte II. Le sang de leur martyre pour la foi dans le Seigneur Jésus Christ nous pousse également à témoigner aujourd'hui devant le monde contemporain des valeurs de la foi chrétienne, sur laquelle se sont construites la culture et la civilisation européennes.

Sans nier les réalités dogmatiques et doctrinales qui nous séparent et font obstacle à notre prière commune et à la communio in sacris, nous sommes malgré tout en mesure de collaborer

ensemble dans le domaine social, culturel, éducatif, écologique et bioéthique pour le bien de l'humanité. L'envoi de notre délégation auprès de l'Eglise de Rome vise à créer un pont de communication, de réconciliation et de confiance entre nous au sein de l'Union européenne, afin que notre témoignage de chrétiens soit plus intense, plus crédible et plus efficace dans une société qui est en train de perdre les valeurs traditionnelles de la foi dans le Christ Rédempteur". (...)

(L'Osservatore romano, 12 et 19 mars)



Janvier

MOSCOU

Le père Hilarion (Alfeiev) auxiliaire du diocèse du patriarcat de Moscou en Grande-Bretagne

Lors de sa session des 26 et 27 décembre derniers, le saint synode de l'Eglise orthodoxe russe a élu le père Hilarion, un jeune théologien de 36 ans qui était jusque là responsable du département des relations interchrétiennes au patriarcat, pour remplacer l'archevêque Anatole, libéré pour raisons de santé, dans ses fonc-

tions d'auxiliaire du métropolite Antoine (Bloom). L'ordination épiscopale a eu lieu le 14 janvier dans la basilique du Christ Sauveur à Moscou, sous la présidence du patriarche Alexis II. Le père Hilarion est l'auteur, en particulier, d'une introduction substantielle à la dogmatique orthodoxe, parue en français sous le titre *Le Sacrement de la foi* (Cerf, 2001). (SOP, février)

SANDRINGHAM

L'archevêque de Westminster a prêché devant la reine

Le cardinal Cormac Murphy O'Connor, archevêque de Westminster, a été invité à prononcer le sermon du dimanche 13 janvier, en la chapelle Saint Mary de la résidence royale de Sandringham (Norfolk), et ce pour la première fois depuis que le roi Henry VIII, au XVI^e siècle, s'était séparé de Rome, créant l'Eglise d'Angleterre. Dans son homélie le cardinal s'est réjoui de ce "signe de réchauffement" des relations entre anglicans et catholiques, et espéré qu'ils seraient suivis d'effet en Irlande du Nord. (*Le Monde*, 16 janvier)

"En toi la source de la vie"

Du 18 au 25 janvier les chrétiens des cinq continents ont, comme chaque année, célébré la semaine de prière pour l'unité. C'est l'abbé Paul Couturier qui, s'inspirant de l'"octave de prière pour l'unité des chrétiens" créée par un anglican, avait lancé à Lyon, dès 1933, la première Semaine de prière. Dès 1958 le Conseil œcuménique des Eglises s'associe pour le choix du thème au centre Unité chrétienne, fondé en 1953 à Lyon par le père Michalon pour continuer l'œuvre du père Couturier. Aujourd'hui, Unité chrétienne continue à préparer tous les ans la Semaine de prière, au sein d'une commission internationale à laquelle participent des membres du COE et du Conseil pontifical pour la promotion



Nativité et baptême du Christ (enluminure arménienne)
Photo Archives UDC

de l'unité des chrétiens. (*La Croix*, 17 janvier).

Celle-ci est célébrée partout dans le monde où se trouvent des chrétiens qui aspirent à l'unité.

En Grèce, par exemple, où vivent environ 300 000 catholiques au milieu d'une population orthodoxe dans son écrasante majorité, les rapports entre les deux communautés sont bien différents selon les régions, nous rapporte le père Augustin Roussos, assomptionniste à Athènes. Dans la capitale, les orthodoxes pratiquants sont souvent fondamentalistes, sauf ceux qui viennent d'Asie Mineure ou d'Égypte, qui, à cause de leurs anciennes relations avec des écoles catholiques, sont bien plus ouverts et désirent ardemment l'unité chrétienne. Ceux-là ont suivi avec ferveur les célébrations de la Semaine de l'unité. La "Fraternité d'œcuménisme spirituel" dont fait partie le père Augustin fêtait ses trente ans d'existence et avait organisé, comme chaque année, une messe solennelle pour l'unité à l'église Sainte Thérèse de Lisieux d'Athènes, suivie d'une conférence. Comme chaque année également, la Fraternité a distribué 5 000 livrets œcuméniques à toutes les paroisses catholiques du pays.

Un nouvel évêque à la cathédrale américaine de Paris

Mgr Pierre Whalon a été officiellement installé en charge de la cathédrale de la Sainte Trinité le 20 janvier, au cours d'une messe à laquelle participaient des représentants des Eglises catholique, protestantes et orthodoxes : Mgr Serge, le père Boris Bobrinskoy, Mr Torossian, Mr Noury (communauté grecque), Gill Daudé, Marc Viollet, le père Ch. Forster (ERF - région Ile de France)

MOSCOU

Le prosélytisme catholique en débat

Mgr Tadeusz Kondrusiewicz a proposé le 22 janvier à l'Eglise orthodoxe d'organiser une table ronde, en présence des médias, pour débattre des accusations de "prosélytisme" régulièrement lancées par le patriarche Alexis II à l'encontre des catholiques. Rappelant que le concile Vatican II a reconnu la validité des sacrements conférés par les Eglises orthodoxes, il a souligné que pour les catholiques il était "insensé" de convertir les orthodoxes au catholicisme, mais qu'en même temps il n'était pas possible de repousser quelqu'un qui souhaitait profondément devenir catholique.

Le métropolite Cyrille de Smolensk, responsable du département des relations extérieures du patriarcat de Moscou, lui a en quelque sorte répondu le lendemain dans une interview qu'il a accordée à l'AFP. Il a répété que l'Eglise catholique se livrait en Russie à une forme de prosélytisme, avant de proposer de passer "du prosélytisme à la coopération, bilatérale et multilatérale". Il a à nouveau rejeté l'idée d'une visite du Pape en Russie pour le moment: "Dans une situation de conflit, une telle rencontre serait un peu équivoque, elle donnerait l'illusion du bonheur. Nous voudrions que ce ne soit pas un show devant les caméras, (...) mais qu'elle aide à régler les problèmes entre les Eglises d'Orient et d'Occident, car le poten-

tiel d'une telle rencontre est très grand". En conclusion, le métropolite Cyrille propose concrètement que catholiques et orthodoxes participent ensemble à une réflexion sur la place et l'avenir des valeurs chrétiennes en Europe, notamment en engageant en commun un dialogue sur ce sujet avec les institutions européennes de Bruxelles. (SOP de mars et *La Croix*, 23 janvier)

ASSISE

A l'appel du Pape, rencontre des grandes religions pour la paix

Le 24 janvier, 15 ans après la première rencontre interreligieuse organisée par Jean-Paul II dans la cité de saint François, le Pape avait à nouveau convié les représentants des grandes religions de la planète à une journée de prière et de dialogue, afin de proclamer à la face du monde que les religions ne doivent et ne peuvent en aucun cas être la source des guerres, mais qu'au contraire toutes ont pour idéal la paix.

Plus de deux cents dignitaires religieux (chrétiens des trois confessions et préchalcédoniens, juifs, musulmans, hindouistes, bouddhistes, shintoïstes, zoroastriens, animistes africains, etc...) avaient pris place dans le "train de la paix" qui a relié la cité du Vatican à Assise au matin du 24 janvier. Rassemblés sur la place de la basilique saint François, ils ont entendu le discours d'introduction du cardinal Van Thuan, président du Conseil pontifical Justice et Paix, et apporté chacun leur témoignage sur la paix, avant d'écouter le discours du Pape. Celui-ci a souligné le caractère fondamentalement faux de l'association entre religion et guerre: "Les conflits tragiques ont souvent découlé de l'association injuste de la religion avec des intérêts nationalistes, politiques, économiques, ou d'autres types. Une fois encore, nous affirmons ensemble que celui qui utilise la religion pour fomenter la violence en contredit l'inspiration la plus authentique et la plus profonde. Il



Mgr Kondrusiewicz

Photo AED

faut donc que les personnes et les communautés religieuses manifestent le rejet le plus net et le plus radical de la violence, de toute violence, à commencer par celle qui tend à se parer de religiosité, allant jusqu'à faire appel au nom très saint de Dieu pour offenser l'homme. Offenser l'homme revient en définitive à offenser Dieu. Aucune finalité religieuse ne peut justifier la pratique de la

violence de l'homme sur l'homme." Puis chaque groupe religieux est allé prier dans le lieu qui lui avait été spécialement réservé. Au même moment, le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, célébrait en union avec les participants de la rencontre d'Assise une messe pontificale en l'église Sainte Catherine de Bethléem, entouré de représentants des Conférences épiscopales du monde entier. (voir le no. 126 d'Unité des Chrétiens, avril 2002)

LONDRES

Le mouvement vers l'union des Eglises d'Ecosse menacé

Des consultations ont révélé en effet qu'un grand nombre de communautés membres de l'Eglise (présbytérienne) d'Ecosse, majoritaire, ne soutenaient pas le processus, inquiètes essentiellement de ce que l'autorité du Conseil des anciens ne soit mis en danger par le projet d'union. Les anciens sont des membres ordonnés qui partagent avec le pasteur le suivi pastoral de la communauté. Une décision définitive sera prise après la publication du rapport final. (*Bulletin des ENI*, 20 février)



Assise : remise des messages de paix

Photo L'Osservatore romano

OTTMARING

Rencontre annuelle du Comité conjoint de la KEK et du CCEE

Lors de la rencontre annuelle de ce comité responsable des relations entre la Conférence des Eglises européennes (KEK) et le Conseil des Conférences épiscopales européennes (CCEE), la *Charta œcumenica* et les relations entre les chrétiens et les musulmans ont été discutées du 24 au 26 janvier dans cette petite cité "œcuménique" proche d'Augsbourg. Le Comité conjoint a effectué un premier bilan de la manière dont la *Charta œcumenica* a été reçue dans les diverses instances œcuméniques en Europe, et réfléchi aux étapes futures: une consultation en 2003, un livre témoignant de l'histoire de la Charte, et éventuellement un troisième rassemblement œcuménique européen, après Bâle (1989) et Graz (1997). Les activités du comité "Islam en Europe", ainsi que les échanges sur les évolutions possibles après la rencontre islamo-chrétienne qui a eu lieu à Sarajevo du 12 au 16 septembre dernier, montrent une fois de plus l'urgence de la réconciliation entre chrétiens: la division visible fait obstacle à ce que la vie selon l'Evangile puisse se répandre, alors qu'elle seule constitue une alternative durable à la violence et à l'injustice. (*courrier électronique de la KEK*, 19 janvier)

PARIS

Hommage aux pionniers du dialogue entre juifs et catholiques

Le 28 janvier l'Hôtel de Ville accueillait, à l'initiative du Congrès juif européen, les premières Rencontres européennes entre juifs et catholiques. Au cours de la réunion, un hommage solennel a été rendu aux pionniers du dialogue entre juifs et catholiques en Europe: le père Bernard Dupuy o.p., le cardinal Roger Etchegaray, le docteur Charles Favre, le professeur Jean Halperin, le grand rabbin René-



Mars 2000 : Jean-Paul II en Israël

Photo L'Osservatore romano

Samuel Sirat, sir Sigmund Sternberg, M. Stefan Wilkanowicz, le professeur Tullia Zevi, et, collectivement, aux sœurs de N.D. de Sion (Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Israël, Italie, Pologne, Roumanie). Un bon millier de personnes étaient venues de toute l'Europe entendre dans l'émotion Me Henri Hajdenberg, président des Rencontres, le grand rabbin René-Samuel Sirat, vice-président de la Conférence européenne des rabbins, le Dr Michel Friedman, vice-président du Congrès juif européen, ou encore le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et le cardinal Kasper, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et de la Commission pontificale pour les relations religieuses avec le judaïsme, parler de l'évolution des relations entre juifs et catholiques depuis cinquante ans.

Le projet de cette rencontre, comme le confirme le père Patrick Desbois, secrétaire de la commission épiscopale pour les relations avec le judaïsme, est né après la visite de Jean-Paul II en Israël, en mars 2000. Le Congrès juif européen souhaitait ainsi rendre hommage au "Pape de la réconciliation" et prendre acte que "la guerre est terminée entre juifs et catholiques". Que ce soit les juifs qui aient pris l'initiative de cette manifestation dit assez combien, pour reprendre les termes du Dr

Michel Friedman, vice-président du Congrès juif européen, "le Pape a su toucher le cœur du peuple juif". Cette première rencontre se situait aussi dans un contexte international difficile pour Israël, avec un sentiment, pour les juifs de France - à tort ou à raison - de menace d'antisémitisme larvé. Du coup, cette rencontre devenait une manière de consolider les liens noués depuis le concile Vatican II avec l'Eglise catholique.

A l'issue de la rencontre une double déclaration était rendue publique. Du côté juif, on déclarait que "constatant avec inquiétude la résurgence d'un violent discours antisémite, transparent sous ses nouveaux masques, nous saluons la lutte que mène l'Eglise catholique à nos côtés contre le dévoiement haineux du message divin".

Du côté catholique: "Nous tenons à rappeler que la mémoire juive et la mémoire chrétienne sont partie constitutive de la mémoire européenne. L'Europe d'aujourd'hui ne peut se comprendre sans son enracinement dans le don de la Loi fait au Sinaï. (...) Nous tenons à ce que l'enseignement de la Shoah soit dispensé aux jeunes générations, afin que l'idolâtrie de soi dispensée par le nazisme soit à tout jamais bannie. (...) Nous prions pour que la paix vienne à Jérusalem." (*La Croix*, 30 janvier p. 22)

ORLÉANS

Le Loiret accueille une communauté de religieuses orthodoxes

Dans *La Vie diocésaine*, Mgr Gérard Daucourt annonce la venue dans le département d'une communauté de moniales orthodoxes, sur la propriété de Saint Martin-le-Seul à Bondaroy, près de Pithiviers. C'est très volontiers qu'avec l'accord du curé, affectataire du lieu, et du maire, l'évêque a signé avec le métropolite Joseph Pop, du patriarcat de Roumanie dont dépendent les religieuses, une convention les autorisant à célébrer leurs offices dans une chapelle voisine, qui reste une chapelle catholique. *"Avec les moines de Saint Benoît-sur-Loire et les moniales de Bouzy-la-Forêt, qui vivent de façon particulière l'œcuménisme dans leur prière et leurs nombreux contacts, voici que s'ouvre dans le Loiret cet autre foyer d'intercession pour l'unité chrétienne"*, a déclaré l'évêque d'Orléans. (*La Croix*, 28 janvier p. 10)

PRAGUE

Une loi "hostile à la religion"

Les Eglises protestent contre une nouvelle loi qui restreint les activités religieuses, et parlent de *"retour à la période communiste"*. Depuis le 7 janvier en effet; les représentants du gouvernement ont notamment toute autorité sur l'ouverture des lieux de culte et la formation de communautés religieuses. De plus, la loi oblige les associations religieuses à s'enregistrer comme des entreprises soumises à l'impôt. La nouvelle loi a été adoptée en dépit du veto du Sénat et du président Vaclav Havel, qui avait fait remarquer qu'elle enfreignait la Convention européenne des droits de l'homme. Il est d'ailleurs possible que les députés soient obligés de tenir compte des objections, et de réviser la loi, pour ne pas entraver les négociations en vue de l'admission de la République tchèque à l'Union européenne en janvier 2004. (*Le Bulletin des ENI*, 23 janvier)

ISLAMABAD

Réforme électorale en faveur des minorités non musulmanes

Le gouvernement pakistanais vient d'annoncer une réforme électorale visant à abolir la base confessionnelle du système, réforme qui entrera en vigueur dès les élections générales d'octobre 2002. Jusque là les citoyens élaient leurs représentants sur la base de leur appartenance religieuse, et les minorités non musulmanes ne pouvaient voter que pour un nombre restreint de candidats, et seulement pour des candidats appartenant à leur religion. La minorité chrétienne pakistanaise (1,6 % de la population) s'est déclarée satisfaite de cette réforme. (*La Croix*, 22 janvier)

PARIS

L'aumônier militaire russe en visite en France

L'archimandrite Dimitri Smimov, qui est actuellement responsable de l'aumônerie militaire orthodoxe en Russie, a été reçu du 30 janvier au 4 février par l'évêque aux armées françaises, Mgr Patrick Le Gal. Ce dernier souhaitait faire découvrir au père Dimitri *"la vie et l'organisation*



Mgr Le Gal

Photo Diocèse aux armées

de l'aumônerie militaire française, ainsi que le contexte juridique et institutionnel dans un pays respectant la liberté de culte et la séparation Eglise-Etat". Cette visite répondait à celle que Mgr Le Gal avait effectuée à Moscou en août dernier.



Février

PARIS

Le synode anglican de Paris

Le synode archidiaconal anglican s'est tenu les 1^{er} et 2 février à l'église St George et St Michael. Il rassemblait des délégués des communautés de toute la France, autour de leur nouvel évêque Geoffrey Rowell. Le thème était *"partenaires en mission"*. Une réflexion entreprise par les anglicans de toute l'Europe, au cours de laquelle il est demandé à chaque congrégation puis chaque région d'examiner sa conception de la mission.

Les observateurs des autres confessions (catholiques, vieux catholiques, épiscopaliens, luthéro-réformés et Fédération protestante de France) ont interpellé les délégués sur la question: que veut dire *"être avec les autres"*? La place originale de l'Eglise anglicane en France la pose devant un dilemme: soit le communautarisme ecclésiastique, soit le lien avec les autres. Dans le second cas, l'Eglise d'Angleterre est un aiguillon qui sort les Eglises françaises de leur conscience par trop hexagonale. Elle leur rappelle l'Eglise universelle, et d'abord leur rôle en Europe. Elle a aussi une mission de pont entre les diverses confessions présentes sur le territoire français. Encore faut-il qu'elle traduise dans sa pastorale en

France les accords de communion signés, à l'été 2001, par leur Eglise avec les luthériens et réformés français (Accords de Reuilly), les résultats du dialogue avec les catholiques, ou les accords signés avec les vieux catholiques. (BIP, 1-15 mars)

OUAGADADOUGOU

Décès du célèbre compositeur religieux Robert Ouédraogo

Le père Ouédraogo, grande figure de l'église du Burkina Faso, est mort le 2 février à l'âge de 80 ans. Ordonné prêtre en 1948, il avait une passion particulière pour la musique et l'art, et sa vocation l'a amené à introduire une véritable révolution dans l'église de son pays. En 1956, quelques années avant le concile Vatican II, il a introduit l'usage du tam tam dans la liturgie. Il a écrit la célèbre "messe des savanes", donnant ainsi de beaux exemples d'inculturation de la foi. Il avait aussi composé l'hymne national de son pays. Au festival des Arts noirs de Lagos (Nigéria), il avait l'habitude de diriger sa chorale "Naaba Sanom", créée en 1975, qui a influencé de nombreux autres groupes. Voilà pourquoi il était surnommé "l'apôtre du chant". "A travers le chant, il soulevait les âmes", disait-on de lui. (Fides, février)

MOSCOU

Jean Paul II a créé quatre diocèses en Russie

Le Pape a élevé le 11 février au niveau de diocèses les quatre administrations apostoliques de Russie. Le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls a expliqué la décision du Pape, qui était à l'étude depuis plusieurs mois et avait été annoncée aux autorités orthodoxes russes, de la façon suivante: (les administrations apostoliques) "sont des structures par leur nature provisoires et extraordinaires, justifiées par des situations particulières, destinées à se transformer naturellement en diocèses". Il a rappelé la création récente,

par le patriarcat de Moscou, de diocèses à Vienne, Berlin ou Bruxelles, et souligné par ailleurs que l'Eglise catholique "souhaite, grâce à cette nouvelle réorganisation, pouvoir améliorer le dialogue et la collaboration avec l'Eglise orthodoxe russe à laquelle elle n'a jamais manqué d'apporter son soutien".

De son côté, le nouvel archevêque Mgr Kondrusiewicz a pris soin de préciser que "n'avaient pas été créés un diocèse de Saratov, ou d'Irkoutsk ou de Novossibirsk, mais un archevêché de la Mère de Dieu à Moscou, un diocèse de Saint Clément à Saratov, un diocèse de la Transfiguration à Novossibirsk et un diocèse de Saint Joseph à Irkoutsk", ceci pour ne pas faire concurrence aux évêques orthodoxes et respecter la règle ecclésiologique qui veut qu'il n'y ait pas deux évêques titulaires dans un même diocèse.

Le saint-synode de l'Eglise orthodoxe russe, réuni en session extraordinaire le 12 février sous la présidence du patriarche Alexis II a vigoureusement dénoncé la création des diocèses catholiques, voulant y voir un "défi lancé à l'orthodoxie". La visite que le cardinal Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, devait faire à Moscou les 21 et 22 février a été annulée, et le métropo-

lite Cyrille de Smolensk a déclaré le 19 février, lors d'une conférence à l'Institut des relations internationales à Moscou, que les relations entre les deux Eglises étaient dorénavant "dans l'impasse et de facto gelées", selon l'agence RIA-Novosti. (Le Figaro, 12 février et le SOP, mars)

GENEVE

Disparition de Martha Bührig, pionnière de la théologie féministe

Décédée le 13 février, M. Bührig avait été en 1983 l'une des trois femmes élues au collège présidentiel du COE, poste qu'elle a occupé jusqu'en 1991. Elle avait passé sa vie à militer dans le mouvement œcuménique et à tenter de combler le fossé existant entre les Eglises et le mouvement des femmes, fossé qui avait été causé, pensait-elle, par le fait que les femmes avaient été négligées par la théologie traditionnelle. Peu après la deuxième guerre mondiale, elle avait collaboré à la création de la Fédération suisse des femmes protestantes, en 1954 avait été nommée secrétaire pour l'Europe du département femmes de l'Alliance réformée mondiale, et pendant plus de vingt ans avait travaillé à l'Académie évangélique de Boldern (qu'elle avait dirigée de 1971 à 1981). (Bulletin des ENI, 6 mars)

La théologienne protestante Elisabeth Parmentier caractérise ainsi sa pensée et son action: "L'originalité de son apport a été de combiner l'engagement œcuménique et les questions des femmes dès 1960, c'est-à-dire à une époque où il n'était pas évident d'associer ces deux thématiques. Elle a eu un souci œcuménique plus pratique qu'intellectuel (il n'y a pas d'écrit sur ces questions) mais son féminisme est très lié à une démarche œcuménique. La seconde originalité qui concerne son œcuménisme est que, malgré sa révolte contre la théologie traditionnelle trop oppressante à l'égard des femmes, elle ne refuse pas l'Eglise et prône un engagement féministe au sein des Eglises, ce qui n'est pas non plus le courant majoritaire au sein de ces théologies!" (BIP, 15-31 mars)



Les 4 évêques catholiques de Russie

Photo AED

SERBIE

L'Eglise orthodoxe renoue le dialogue avec l'Eglise catholique

Deux initiatives en témoignent : d'une part, à l'invitation de la Commission des Conférences des évêques d'Europe (CCEE), une délégation de l'Eglise serbe s'est rendue du 11 au 13 février à Hildesheim (Allemagne), où elle a été reçue par l'évêque du lieu, Mgr Joseph Homeyer, président en exercice de la CCEE. Les entretiens ont porté "sur des thèmes théologiques ainsi que sur des problèmes d'ordre pastoral, catéchétique et caritatif". D'autre part le cardinal Carlo-Maria Martini, archevêque de Milan, a effectué une visite officielle en Serbie du 14 au 16 février. Il a donné une conférence à la faculté de théologie de Belgrade, et rencontré le patriarche Paul Ier et les membres du saint-synode, avec lesquels il a évoqué l'état des relations entre les deux Eglises. Par contre les membres du saint-synode de l'Eglise serbe jugent sévèrement la création de diocèses en Russie par le Vatican : se solidarisant avec la position de l'Eglise orthodoxe russe, ils estiment qu'elle est "anticanonique" et "anti-œcuménique". (SOP, mars et avril)

FRIBOURG

le père Jean-Dominique Barthélémy est décédé

Un des auteurs de la traduction œcuménique de la Bible (TOB), ce dominicain français fut longtemps membre de la Commission biblique pontificale. Il avait été aussi professeur à l'Ecole biblique de Jérusalem de 1940 à 1953, et l'un des premiers à étudier les manuscrits de Qumran. Il est mort le 11 février, à l'âge de 80 ans. (La Croix, 12 février)

ROME

les vœux du Pape au patriarche Alexis II

Le pape Jean Paul II a adressé, en français, un télégramme de vœux au

patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Alexis II, à l'occasion de la saint Alexis.

Il lui a présenté ses vœux "les plus fraternels" à l'occasion de la fête de saint Alexis, métropolite de Moscou (décédé en 1378), que les Eglises d'Orient célèbrent le 12 février. Ses reliques se trouvent dans la cathédrale de l'Epiphanie à Moscou.

Dans ce message, Jean Paul déclare prier afin "qu'au-delà des difficultés" le dialogue "puisse se poursuivre en vue d'une plus grande collaboration" et de "l'unité à laquelle nous aspirons". (INFOCATHO, 2 mars)

ROME

Ouverture anticipée des archives secrètes du Vatican

Jean Paul II a personnellement décidé que les archives du Vatican concernant la période la plus critiquée de son histoire récente, à savoir la seconde guerre mondiale, seraient ouvertes avant le délai de rigueur. Le 15 février il a fait annoncer trois mesures : à partir de 2003, le Vatican ouvre aux historiens 640 dossiers des archives secrètes et de celles de la Secrétairerie d'Etat relatives au pontificat de Pie IX et touchant aux relations entre le Saint Siège et l'Allemagne ; une fois ce travail réalisé, c'est-à-dire peu de temps après 2003 ; il rend accessibles les archives vaticano-allemandes concernant la période 1939-1958 (le pontificat de Pie XII) ; il publie enfin les éléments relatifs aux prisonniers de guerre de 39-45 (actuellement enfermés, comme les deux premières séries, dans les archives secrètes).

Cette décision sans précédent s'inscrit dans un double contexte polémique. Le premier est celui de l'attitude de Pie XII face à la Shoah. Le second, et non le moindre : l'échec consommé en septembre 2001, de la commission mixte d'historiens juifs et catholiques, chargée deux ans plus tôt d'examiner le rôle de l'Eglise pendant la Shoah. Après un rapport intermédiaire en octobre 2000, la commission posait 47 nouvelles questions, dont les

réponses se trouvaient dans les dossiers non encore ouverts. L'absence de réponse à la demande d'ouverture avait fini par provoquer la dissolution de la commission. La promesse du Pape permettra peut-être la reprise de ses travaux. (La Croix, 19 février)

PARIS

L'affiche du film "Amen" suscite la protestation de 22 personnalités juives

Après le communiqué signé par Mgr Ricard, président de la Conférence épiscopale française, dans laquelle celui-ci rappelle que "pour les chrétiens, la croix est le lieu fondateur où Jésus Christ a révélé le visage de l'amour qui va jusqu'à donner sa vie. Elle est en opposition absolue et radicale avec la croix nazie qui est la négation même de toute humanité", 22 grands témoins de la diversité du judaïsme en France ont signé la déclaration suivante :

"Sans prendre parti à l'égard du film de Costa Gavras, que la plupart d'entre nous n'ont pas encore visionné, nous comprenons la très forte émotion ressentie dans le monde catholique à l'égard de l'affiche d'Oliviero Toscani. Nous affirmons sans ambiguïté notre attachement à la liberté d'expression. Mais nous considérons comme malsain cet amalgame de l'emblème nazi avec le symbole d'une religion".

Signé : Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel - Gilles Bernheim, grand rabbin de la synagogue de la Victoire (Paris) - Rony Brauman, fondateur de Médecins sans frontières - Madeleine Cohen, vice-présidente de l'Amitié judéo-chrétienne - Moïse Cohen, président du Consistoire de Paris - Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) - Philippe Haddad, rabbin de Nîmes - Henri Hajdenberg, ancien président du Crif, Congrès juif européen - Jean Illel, écrivain - Gérard Israël, historien des religions - Alain Jakubowicz, président du Crif de Lyon - Colette Kessler, vice-présidente de

l'Amitié judéo-chrétienne - Théo Klein, ancien président du Crif - Rivon Krygier, rabbin de la synagogue Adath Shalom (Paris) - Claude Lanzmann, auteur de Shoah - David Messas, grand rabbin de Paris - Emile Moatti, délégué général de la Fraternité d'Abraham - Richard Prasquier, président du Comité français pour Yad Vashem - Abraham Segal, cinéaste - René-Samuel Sirat, ancien grand rabbin de France - Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle - Emmanuel Weintraub, président de la section française du Congrès juif mondial.

Jean-Pierre Denis note dans *La Vie* : "... Les signataires adressent un message positif, à la fois profondément religieux et indiscutablement laïque. C'est un signe de maturation du dialogue judéo-chrétien, tout d'abord. Nous avons l'habitude des protestations communautaristes, dans lesquelles les responsables religieux se bornent à défendre leurs intérêts. A l'évidence, les quelques lignes que nous publions ne participent en rien d'une telle démarche. Les signataires affichent courageusement leur condamnation d'une campagne qui manipule un symbole religieux qui n'est pas le leur : celui de la croix. Ils assument la liberté d'une parole désintéressée. (...) Il faut souligner ici que les évêques ont d'emblée séparé le film et l'affiche comme le fait la déclaration des vingt-deux. Celle-ci souligne un juste ras-le-bol contre une certaine tyrannie de la communication de masse qui, de Berlusconi à Toscani, croit pouvoir faire table rase de tout respect de l'autre" (*La Vie*, 21-27 février)

MOSCOU

Le secrétaire général de la KEK en Russie

Malgré une montée de l'anti-œcuménisme au sein de l'Eglise orthodoxe russe, le pasteur Keith Clements, secrétaire général de la KEK (Conférence des Eglises européennes), tire un bilan positif du voyage qu'il vient d'effectuer dans la capitale russe du 23 au 27 février. Si la Charte œcuménique

continue à faire problème et si l'engagement de l'Eglise orthodoxe russe dans la KEK doit encore se préciser, le dialogue est resté ouvert et aucune proposition de développement œcuménique n'a essuyé de refus catégorique. Le pasteur Clements, qui a rencontré le patriarche Alexis II et le métropolite Kirill de Smolensk, responsable des affaires extérieures du Patriarcat, a même pu faire la proposition d'utiliser la KEK comme intermédiaire entre l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique, puisque cette instance œcuménique est partenaire de la CCEE (Conseil des Conférences épiscopales d'Europe).

Cette visite a permis un débat sur les programmes de travail de la KEK, dont l'EOR est membre fondateur, et sur le dialogue théologique. Keith Clements a également rencontré plusieurs hommes politiques, en particulier Vladimir Surkov, conseiller du président Poutine, et Alexandre Chuev, auteur d'un projet de loi controversé sur les religions traditionnelles et non traditionnelles.

Le secrétaire général a enfin rencontré les étudiants de l'institut de théologie Saint Tikhon. Il s'est dit agréablement surpris par l'accueil et l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de la position œcuménique de la KEK. (*INFOCATHO*, 28 février)



Mars

La Journée mondiale de la prière

Depuis des décennies, des femmes catholiques, protestantes et orthodoxes du monde entier se réunissent pour prier pour l'unité chaque premier vendredi de mars (cette année, le 1^{er} mars). Cette Journée mondiale de la prière est encore méconnue en France, où elle ne touche qu'une dizaine de milliers de fidèles, mais en Allemagne par

exemple, un million d'exemplaires du livret de prières édité pour l'occasion est distribué chaque année ! L'origine de cette célébration remonte au XIX^e siècle, en Amérique du Nord où des femmes se réunissaient pour prier pour les missions et les soutenir matériellement. En 1969, l'Union mondiale des organisations féminines catholiques déplaçait son jour international de prière de mai à mars, pour se joindre à la JMP.

Le livret de prière réalisé chaque année par un pays différent selon une thématique choisie par un comité œcuménique réuni tous les quatre ans (en 2002, la Roumanie traite de la réconciliation) permet aux communautés catholique, protestantes et orthodoxes du monde entier de prier selon la même liturgie, les mêmes extraits du Livre.

Mais la JMP est plus qu'un rendez-vous annuel : c'est un mouvement permanent de solidarité qui soutient financièrement des projets éducatifs, sociaux et économiques initiés par Caritas, le CCFD ou l'Armée du salut. Cette année, la branche française finance en Roumanie une ferme d'accueil pour femmes en difficulté, une formation de médiatrices dans des communautés roms, des orphelinats et des cantines. (d'après *L'Actualité religieuse*, mars)

ROME

le "décalogue d'Assise pour la paix"

Le pape Jean Paul II a envoyé le 4 mars à tous les chefs d'Etat et de gouvernement le "décalogue" qui précise en dix points l'engagement ferme des religions pour la paix, et leur "désir sincère d'œuvrer en faveur de la concorde, de la recherche commune du vrai progrès et de la paix au sein de la famille humaine tout entière". Ce texte, préparé par le Vatican, avait été lu à Assise le 24 janvier par 10 représentants de différentes religions, en guise de conclusion à la rencontre. Dans sa lettre d'introduction, le Pape se dit aussi "convaincu que ces dix propositions pourront inspirer l'action politique et sociale" des gouvernements auxquels il s'adresse. (d'après *La Croix*, 5 mars)

NAMUR

8^e rencontre de la jeunesse orthodoxe

A l'initiative de B. Peckstadt, président de Syndesmos Belgique (membre de Syndesmos, fraternité internationale de la jeunesse orthodoxe), 70 jeunes orthodoxes venus de toute la Belgique, mais aussi des Pays Bas, de France, Grande Bretagne, Allemagne... se sont retrouvés pour un week-end de réflexion du 8 au 10 mars à l'abbaye de La Ramée, à Jauchette près de Namur. L'archimandrite Syméon, supérieur du monastère Saint Silouane l'Athonite à Saint Mars en Locquenay (France) prit la parole avec beaucoup de profondeur sur le thème de la rencontre, "la prière: la rencontre avec Dieu".

TROY (MICHIGAN)

Election de l'archevêque roumain d'Amérique et du Canada

L'archimandrite Nicolas Condrea a été élu archevêque par l'assemblée de l'archevêché orthodoxe roumain en Amérique et au Canada, réunie le 9 mars en l'église roumaine de La Trinité dans la petite cité américaine, et présidée par le *locum tenens* de l'archevêché, le métropolite Joseph. Plus de cent délégués clercs et laïcs représentaient les paroisses et monastères de l'archevêché. L'élection a ensuite été confirmée le 13 mars par le saint synode de l'Eglise orthodoxe roumaine réuni à Bucarest

ROUMANIE

Le père Boris Bobrinsky honoré

Les facultés de théologie orthodoxe d'Alba Julia et de Cluj (Transylvanie) ont décerné chacune les 12 et 13 mars dernier un doctorat *honoris causa* au doyen de l'Institut de théologie orthodoxe Saint Serge (Paris) pour l'ensemble de son œuvre. Le père Boris



Le père Bobrinsky

Photo C. Aubé-Élie

(75 ans) enseigne depuis plus de quarante ans la théologie dogmatique. Il a écrit de nombreuses études sur la théologie trinitaire et sur la théologie sacramentelle, notamment *Le Mystère de La Trinité* (Cerf, 1986), *Communion du Saint Esprit* (Bellefontaine, 1992), *La Compassion du Père* (Cerf/Sel de la terre, 1999). Les écoles de théologie roumaine entretiennent depuis plus de vingt ans des relations très suivies avec l'Institut Saint Serge: certains de ses professeurs, notamment Olivier Clément, Nicolas Lossky et l'archiprêtre Nicolas Ozoline sont allés à plusieurs reprises donner des cours ou des conférences en Roumanie. Chaque année, l'Institut accueille à Paris plusieurs étudiants roumains en cycle de doctorat. Plusieurs de ces anciens étudiants sont aujourd'hui évêques et exercent leur ministère en Roumanie (le métropolite Théophane et l'évêque Irénée), en France (le métropolite Joseph et l'évêque Silouane) et en Allemagne (le métropolite Séraphim). (*Feuillet Saint-Jean-Cassien*, bulletin d'information de la Métropole orthodoxe roumaine d'Europe occidentale et méridionale

PARIS

Les religions seront enseignées à l'école en France

Régis Debray a remis le 14 mars son rapport, assorti de douze recommandations, sur l'enseignement des religions dans le cadre de l'école de la République. L'auteur, dénonçant "la menace de plus en plus

sensible d'une déshérence collective, d'une rupture des chaînons de la mémoire", va au-delà des habituelles considérations culturelles, d'une vision patrimoniale des religions. S'il faut réhabiliter le fait religieux, ce n'est pas seulement pour savoir d'où l'on vient, mais comprendre où va le monde. L'école doit ainsi réinscrire "les grandes religions dans l'aventure irréversible des civilisations". Il plaide pour une histoire des religions qui n'est pas "le recueil des souvenirs d'enfance de l'humanité", mais "le moyen de s'échapper du présent prison, pour faire retour, mais en connaissance de cause, au monde d'aujourd'hui". Les douze propositions avancées par le philosophe concernent les programmes scolaires: le fait religieux devra être enseigné à travers les disciplines existantes (lettres, histoire, philosophie, etc...) et non comme une discipline à part, à la fois pour des raisons pratiques et éthiques; la formation des enseignants dans les IUFM (création de modules "laïcité et religion"), et la mission confiée à la 5e section de l'Ecole pratique des Hautes études dans ce domaine (création d'un Institut européen en sciences des religions). Le premier accueil des responsables religieux aux conclusions de ce rapport a été plutôt favorables. "A ma connaissance, c'est la première fois qu'une instance de la République pose la question du sens à propos de l'enseignement des religions", a dit Mgr Dubost, évêque d'Evry-Corbeil-Essonnes, président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat. Pour le pasteur de Clermont, président de la FPF, "Je me retrouve totalement dans le refus d'en rajouter dans les programmes, et dans l'accent mis dans la formation de enseignants. Régis Debray a écrit que la laïcité n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, mais ce qui rend possible leur coexistence. C'est une définition intéressante, car la reconnaissance par la laïcité de la place des minorités religieuses est la grande question des années à venir". (La

Croix, 14 mars et BIP, 1-15 avril)

BERLIN

Le cardinal Lehmann récompensé pour son travail œcuménique

Le président de la conférence épiscopale d'Allemagne a reçu, conjointement avec Manfred Kock, président de l'Eglise protestante d'Allemagne, le prix Hanz-Ehrenberg, qui récompense la promotion du protestantisme dans la vie publique ! Cette fois il distinguait notamment les efforts conjoints des deux responsables religieux à l'occasion de la publication d'un document commun sur les questions économiques et sociales paru en 1997. Mgr Lehmann s'est dit "surpris" de recevoir ce prix, et a ajouté : "je prends ceci autant comme un encouragement à poursuivre le dialogue et la coopération œcuméniques qu'à oser prendre la parole publiquement sur les sujets où les chrétiens méritent d'être entendus". (La Croix, 14 mars)

ROME

Le cardinal Kasper et les positions de l'Eglise orthodoxe russe

Dans un article paru début mars dans la revue des jésuites *Civiltà Cattolica*, le président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens analyse l'attitude de l'Eglise orthodoxe russe en réaction à la création par le Vatican de quatre diocèses en Russie, et lui adresse un message, sous le titre "les racines théologiques du conflit entre Moscou et Rome". L'Eglise orthodoxe de Russie sort d'une longue période d'oppression communiste, et "on comprend alors qu'elle cherche encore sa place", écrit Mgr Kasper. Il rappelle que l'Eglise catholique a accepté le principe de la liberté religieuse au moment Vatican II, mais que l'Eglise orthodoxe, qui n'a retrouvé sa liberté que depuis douze ans, n'a pas encore accepté ce principe. "Et cela exige de la



Le cardinal Lehmann

Photo Ch. Forster

patience de notre part". Il ajoute que tant que l'Eglise de Russie s'arrêtera à cette position idéologique, "elle ne pourra pas entamer un dialogue constructif avec la société moderne ni avec l'Eglise catholique. Sa position est certainement cohérente en soi, mais elle n'est pas en mesure d'affronter l'avenir".

Il critique par ailleurs une "hérésie ecclésiologique" consistant à "ne pas reconnaître à l'Eglise catholique sa dimension missionnaire au nom d'un concept de prosélytisme indûment amplifié dans sa signification". Il reconnaît que "certains catholiques sont bien sûr parfois trop zélés, mais on trouve ce genre de personnes aussi dans l'Eglise orthodoxe comme dans toutes les autres Eglises". Pour finir, il lance un appel au dialogue : "L'Eglise catholique est prête à ce dialogue et est disposée à collaborer". (INFOCATHO, 15 mars)

ISLAMABAD

Nouvel attentat contre un lieu de culte chrétien au Pakistan

Le temple protestant du quartier des ambassades, essentiellement fréquenté par des étrangers, a été le théâtre le 17 mars d'un attentat à la grenade, qui a fait deux morts (la femme et la fille d'un diplomate américain) et 46 blessés de diverses nationalités. Cette attaque contre l'église protestante internationale semble bien être due à la

situation politique, le président Musharraf étant un des principaux alliés des Etats-Unis dans leur lutte contre le terrorisme international. Des extrémistes religieux pakistanais ont en effet lancé un appel à la "guerre sainte" contre les forces armées américaines. Le gouvernement a renforcé les mesures de sécurité autour des lieux de culte chrétiens dans tout le pays. Des religieux et des hommes politiques musulmans ont condamné fermement l'attentat, demandant au gouvernement de prendre des mesures sévères. Par ailleurs, un jeune directeur d'école chrétien, Ayub Masih, accusé d'avoir mal parlé du prophète Mahomet, a été arrêté et accusé de blasphème : il risque donc la peine de mort. (Fides, 22 mars)

ATHENES

le secrétaire général du COE en Grèce

Le pasteur Konrad Raiser a rendu visite à l'Eglise orthodoxe de Grèce du 20 au 24 mars.

Il a eu des entretiens avec l'archevêque Christodoulos d'Athènes et des représentants de l'Eglise de Grèce qui siègent dans les organes consultatifs du COE, ainsi que des membres du comité synodal pour les relations interorthodoxes et interchrétiennes. Le métropolite Christodoulos souhaite en effet ouvrir davantage les fidèles, le clergé et les moines grecs à un œcuménisme jusqu'alors récusé par eux. (INFOCATHO, 22 mars)

PARIS

la Fédération protestante de France débat de son engagement œcuménique

Le thème de l'assemblée générale annuelle de la FPF, qui s'est tenue les 23 et 24 mars, était cette année "quel œcuménisme pour la Fédération ?". Dans la "recommandation sur l'œcuménisme" qui a été votée à la fin de la session, la FPF réaffirme sa conviction et son engagement œcuménique, en notant en particulier que pour les

protestants l'«œcuménisme est d'abord prière et accueil en commun de la Parole de Dieu», et sa conviction qu'«aucune Eglise n'est à elle seule l'Eglise de Jésus Christ, que toutes sont appelées à avancer vers une pleine communion ecclésiale».

Le 23 mars au soir le cardinal Walter Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, invité par la Fédération, a parlé de l'«engagement œcuménique de l'Eglise catholique», réaffirmant les positions de son Eglise sur les divisions entre chrétiens, la nature de l'Eglise, l'eucharistie... qui demeurent des pommes de discorde avec les protestants. (communiqué de la FPF du 26 mars, AFP du 24 mars, Réforme du 28 mars-3 avril) (voir par ailleurs les pages Actualité de ce numéro)

OSLO

L'Eglise luthérienne de Norvège envisage de se séparer de l'Etat

La commission Eglise-Etat de l'Eglise de Norvège (luthérienne), souhaitant se placer «en conformité avec la société norvégienne multiculturelle et multi-religieuse», a proposé que l'autorité chargée de nommer les évêques soit transférée du gouvernement à un organisme d'Eglise, et que celle-ci soit directement responsable de sa direction et de sa gestion. (La Croix, 26 mars)

STRASBOURG

Création d'un conseil d'Eglises chrétiennes

Un conseil réunissant les responsables des différentes confessions chrétiennes de la ville (catholiques, protestants, orthodoxes et anglicans) vient d'être créé dans la capitale alsacienne. Dans un communiqué, ceux-ci affirment que «tout comme le renforcement de la collaboration œcuménique entre chrétiens représente un enjeu considérable, l'établissement de contacts et de liens plus étroits entre



Le cardinal Kasper et le pasteur de Clermont

Photo FPF

croyants de différentes religions contribue au «mieux vivre ensemble» à Strasbourg.» (BIP, 15 au 15 avril)



Avril

PROCHE-ORIENT

Les Eglises chrétiennes proposent leur médiation

L'occupation par l'armée israélienne des principales villes de Palestine, avec son cortège de morts et de destructions, a provoqué les protestations des responsables chrétiens sur place et dans le monde entier. Le mardi 2 avril, sous une pluie battante, patriarches, archevêques et responsables des Eglises chrétiennes de Jérusalem ont conduit une marche de la porte de Jaffa à la résidence d'Ariel Sharon, en passant devant le consulat des Etats-Unis, pour protester contre l'occupation et proposer leur médiation. Ils ont lancé deux appels urgents, l'un à tous les responsables politiques et religieux, ainsi qu'à tous les hommes de

bonne volonté. L'autre personnellement au président George W. Bush: «Nous en appelons à votre conscience chrétienne, parce que nous savons que vous êtes le seul qui peut immédiatement arrêter cette tragédie». Une nouvelle marche a eu lieu le 3 avril de Jérusalem à Bethléem, mais elle a été bloquée par l'armée israélienne à l'entrée de la ville, et n'a pu atteindre son but, la basilique de la Nativité, encerclée par Tsahal. Lundi 8 avril, un incendie a dévasté une partie des locaux jouxtant la basilique, où sont retranchés quelque 200 personnes (dont des responsables locaux palestiniens et des combattants armés, mais aussi quelques dizaines de religieux). Le complexe de la basilique et la ville de Bethléem ont finalement été libérés le vendredi 10 mai, après 39 jours de siège. (La Croix, 3 avril, 4 avril et 9 avril).

En écho au drame du Proche Orient, les attaques en France contre des synagogues et des édifices juifs ont provoqué l'indignation et la ferme condamnation des responsables religieux. Les trois co-présidents du Conseil d'Eglises chrétiennes en France (CECEF), Mgr Jérémie, président de l'Assemblée des évêques orthodoxes, président en exercice du CECEF, Mgr Jean-Pierre Ricard, président de la Conférence des évêques de France, et le pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, ont signé une déclaration



Devant la basilique de la Nativité

Photo L'Osservatore romano

dans laquelle ils est dit notamment : *"Dans une actualité focalisée sur la situation en Israël-Palestine et ses répercussions en France, nos Eglises ont condamné les attentats dont ont été victimes les communautés juives dans notre pays. Elles joignent leur voix à celles qui appellent au respect de toutes les communautés religieuses et de leurs lieux de culte.*

Comment nos Eglises peuvent-elles dire une parole d'espérance, une parole de vie, alors que la mort semble une fois encore prendre le dessus en Israël-Palestine ? (...)

Nous souhaitons que les différents responsables politiques, à commencer

par ceux de notre pays, se mobilisent pour la paix. Nous leur demandons d'user de toute leur influence, avec tous ceux qui y œuvrent déjà, pour convaincre les parties en conflit de s'asseoir à la table des négociations. Nous croyons que cela est possible. La violence n'a que trop duré. Il en va de la vie de centaines d'hommes et de femmes victimes du conflit ; il en va de la capacité pour les israéliens et les palestiniens à vivre ensemble ; il en va de la paix en Israël-Palestine et dans tout le Moyen-Orient ; il en va de notre crédibilité d'occidentaux vivant en solidarité internationale". (BIP, 15-30 avril)



Les pasteurs Michel Bertrand et Jacques Stewart

Photo D. Weill

LA GRANDE MOTTE

Assemblée générale de l'ACAT

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture a tenu son assemblée générale les 6 et 7 avril sur le thème "actualité de la torture". Le président, Michel Freychet, a rappelé devant plus de 300 délégués que la torture est encore pratiquée dans une moitié du monde, et que les suites du 11 septembre font craindre la revivification d'un discours sur la "torture nécessaire".

Le comité directeur a été renouvelé, dans la fidélité aux orientations œcuméniques du mouvement, avec pour nouveau président Sylvie Bukhari de Pontual (catholique) ; vice-présidents : Pierre-Dominique Tissot (catholique), Michèle Nikitine (orthodoxe) et François Walter (protestant) ; trésorier : Jean-François Bénard (catholique) ; secrétaire : Jean-Noël de Lacoste (protestant) ; secrétaires adjoints : Yannick Provost (orthodoxe) et Bernadette Forhan (catholique). (communiqué de l'ACAT)

PARIS

Le pasteur Jacques Stewart élu président de la CIMADE

Ancien président de la Fédération protestante de France (1987-1997) et de la section française du Conseil mondial des religions pour la paix (1997-2001), Jacques Stewart a été élu le 13 avril président de la CIMADE. Ses missions de médiation dans l'Afrique des Grands Lacs, en ex-Yougoslavie ou au Vietnam, son implication en France dans le Comité de suivi des déboutés du droit d'asile (mis en place par les ministères des Affaires sociales et de l'Intérieur en 1991-1992), l'ont depuis longtemps familiarisé avec les engagements internationaux de l'organisation comme avec ses actions de solidarité en France. (communiqué de la CIMADE, 17 avril)

TALLINN

L'Eglise orthodoxe (Patriarcat de Moscou) est enregistrée

Le 17 avril, mettant fin à un imbroglio juridique qui durait depuis près de dix ans, le gouvernement estonien a finalement officiellement reconnu l'existence d'une Eglise orthodoxe dépendant du patriarcat de Moscou, à côté de celle qui dépend du patriarcat œcuménique (Constantinople), recréée en 1993. Cet assouplissement est probablement dû au changement de gouvernement, en janvier 2002, et il met fin aux affrontements et tensions qui avaient marqué les relations entre les deux Eglises, non seulement en Estonie mais aussi entre les patriarcats de Moscou et de Constantinople. L'Eglise d'obédience russe compte 35 prêtres, avec à leur tête le métropolite

Corneille (Jakobs). Reste à régler l'important problème de la propriété des églises et bâtiments paroissiaux. (*Keston Institute*)

MOSCOU

Mgr Jerzy Mazur n'a pas pu rentrer en Russie

Au retour d'un séjour en Pologne, dont il est citoyen, l'évêque du diocèse Saint Joseph d'Irkoutsk s'est vu confisquer son visa à l'arrivée à l'aéroport international de Cheremetievo (Moscou). La même mésaventure était arrivée il y a un mois au père Stefano Caprio, curé de la petite paroisse catholique de Vladimir.

"Les catholiques russes ont l'impression qu'une vaste campagne est en cours en Russie contre leur communauté, une campagne à laquelle participent les autorités russes", estime le

père Igor Kovalevski, secrétaire général de la conférence des prêtres catholiques de Russie. L'agence de presse Fides (Vatican) a de son côté réagi en qualifiant ces confiscations de *"violation des droits constitutionnels à la liberté de conscience des citoyens russes"*. (*La Croix*, 22 et 23 avril). Il semble par ailleurs que ce reflux soit imputable à la mention de la *"préfecture Karafouto"* (nom japonais donné pendant la guerre à la partie sud de l'île de Sakhaline, aujourd'hui territoire russe) dans le nom intégral du diocèse Saint Joseph dont Mgr Mazur est évêque. (*INFOCATHO*, 22 avril). Par ailleurs, l'Eglise orthodoxe russe a déclaré n'avoir aucune part dans la décision des autorités civiles d'annuler les deux visas : *"Il n'y a aucun lien entre l'incident - l'expulsion de Mgr Mazur - et la position de notre Eglise"*, a déclaré le patriarche Alexis II le 22 avril. (*Bulletin des ENI*, 8 mai)

ENSEMBLE

recueil œcuménique de chants et de prières, est paru

C'est sous les auspices du Conseil d'Eglises chrétiennes en France (CECEF) que le projet d'un recueil œcuménique de chants et de prières a vu le jour, à l'image de ce qui existait déjà dans d'autres pays. Ensemble a été composé pour être utilisé :

- lors de célébrations œcuméniques, à l'occasion de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, ou à d'autres moments de l'année ; par des groupes œcuméniques locaux se réunissant régulièrement pour la prière, la réflexion, l'action commune ;

- par des aumôneries, des mouvements spécialisés, des groupes de jeunes, lors de rencontres interconfessionnelles ;

- à l'occasion de mariages, de baptêmes et de funérailles réunissant des membres de plusieurs Eglises ;

- par des chorales œcuméniques aussi bien que par des chorales paroissiales qui pourront découvrir les richesses d'autres traditions.

En 1998, une équipe d'une douzaine de personnes a été désignée, comprenant des responsables du dialogue œcuménique, des liturgies et des musiciens appartenant aux Eglises membres du CECEF. Le soussigné a été chargé d'en coordonner le travail. Nous avons voulu rassembler des œuvres de bonne qualité, de nos différentes Eglises et de diverses époques. Nous avons aussi voulu retenir des textes qui, tant sur le plan théologique que sur celui de la sensibilité, soient acceptables par toutes nos confessions, ainsi que des prières que chacun puisse faire siennes. Pour qu'un cantique ou une prière soit retenu, un consensus - ou en tout cas une large majorité - devait s'exprimer. En ce sens, ce recueil n'est pas seulement œcuménique par la diversité de son contenu mais également par la méthode de sélection qui a été adoptée.

Ensemble contient plus de 300 cantiques, traditionnels et contemporains, dont

l'origine est pour plus de 40 % catholique, 30 % protestante, près de 10 % orthodoxe, le reste étant "œcuménique" quand le compositeur et le parolier n'appartiennent pas à la même confession, ou qu'un chant vient d'une communauté œcuménique. Quant aux prières - près de 140 - elles comprennent des textes bibliques et liturgiques, ainsi que des écrits confessionnels, anciens ou contemporains, d'auteurs clairement identifiés.

Les chants et prières sont répartis en huit chapitres :

Chapitre 1 - Psaumes, chants et prières bibliques.

Chapitre 2 - L'année liturgique, de l'Avent à la Pentecôte.

Chapitre 3 - Les célébrations, en suivant les principaux moments du service dominical,

Chapitre 4 - Vivre en Christ.

Chapitre 5 - L'Eglise, sa mission et son unité.

Chapitre 6 - Baptême, mariage, funérailles.

Chapitre 7 - Matin, soir et repas,

Chapitre 8 - Des quatre horizons. De différentes cultures et de tous les continents.

L'apôtre Paul nous invite : *"Dites ensemble des psaumes, des hymnes et des chants inspirés, chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur"* (Eph. 5, 19). Qu'*Ensemble* soit un instrument au service de notre foi commune et se sa célébration. Et qu'ainsi nous avançons ensemble sur le chemin de l'Unité. Afin que le monde croie.

Pasteur Marc CHAMBRON

Edition harmonisée à 4 voix - 576 pages - 23 €

Co-édition Réveil publications - Bayard

■ Le monastère de Bose annonce que le X^e Congrès œcuménique de spiritualité orthodoxe aura lieu du 15 au 21 septembre prochain, en deux sessions :

✓ Saint Syméon le Nouveau Théologien et le monachisme de Constantinople (15-17 septembre)

✓ les saints *startsy* de 'Optina Poustyn' (19-21 septembre)

Le congrès, organisé en collaboration avec le patriarcat œcuménique de Constantinople, le patriarcat de Moscou et l'université de Turin, entend poursuivre le chemin d'étude des richesses théologiques conservées dans la tradition chrétienne d'Orient. Des spécialistes et chercheurs du monde entier interviendront devant des évêques, des moines et des fidèles du patriarcat œcuménique, du patriarcat de Moscou, du monastère d'Optina, de Russie, de Grèce, de Serbie, de Bulgarie, de Roumanie, de l'Eglise catholique et des Eglises de la Réforme.

■ La 25^e rencontre européenne des jeunes organisée par la communauté de Taizé aura lieu du 28 décembre 2002 au 1^{er} janvier 2003 à Paris, où avait eu lieu la première édition de ce grand rassemblement en 1978. Cette année les jeunes seront accueillis dans tous les départements d'Ile-de-France, malgré les difficultés que cela crée, en particulier pour les transports jusqu'au Palais des Congrès porte de Versailles (où auront lieu les prières et la plupart des carrefours de l'après-midi). Le but de cet accueil dans des conditions très diverses (la diversité culturelle et ethnique de la Seine Saint Denis, les contrastes sociaux des Yvelines, etc...) est de permettre aux jeunes de ressentir toute cette richesse humaine née de la diversité, de jeter des ponts entre les milieux, de manifester une solidarité concrète avec les démunis. De découvrir et dévoiler les signes de la présence du Christ qui sont d'habitude cachés dans la grande métropole, toutes les graines enfouies qui produisent des fruits de paix et de communion.

Session nationale de région à l'œcuménisme

*sous l'égide du Secrétariat national de la Commission pour l'Unité des chrétiens (organisme de l'Eglise catholique),
une session œcuménique nationale est proposée régulièrement dans une région*

En 2003, elle aura pour thème **l'autorité dans les diverses Eglises - fondements et exercice**

Du jeudi 8 mai 2003 à 12h au dimanche 11 mai à 14h

Au centre Saint Amarand, 14 rue de la République, 81000 Albi

Avec de nombreux intervenants, la plupart en provenance du grand Sud-Ouest et du Midi : pasteur Michel Bertrand, père André Borrély, pasteur Elian Cuvelier, père Pierre Deberge, pasteur Olivier Pigeaud, père Jean Rigal, père Bernard Sesboué.

Public : enseignants et étudiants en théologie, membres des équipes œcuméniques diocésaines
personnes intéressées par le questionnement et informées du débat œcuménique.

Contact (programme et inscriptions) : père Christian Teyssyre, 24 rue Perchepinte, BP 7208, 31073.

Toulouse cedex 7 - Tél. 05 61 14 82 72 - fax : 05 61 52 08 22

@ ch.teyssyre@wanadoo.fr

À LIRE

Le livre des témoins (éd. SanPaulo, 40 €)

La Communauté monastique italienne de Bose vient de faire paraître sous ce titre, en italien, un martyrologe œcuménique, dans la ligne de la célébration du 7 mai 2000 au Colisée.

Il rassemble les grands témoins de la foi dans toutes les confessions chrétiennes, y compris quelques uns de ceux qui ont eu à souffrir en raison des questions qu'ils posaient à l'Eglise de leur temps, tels Jan Hus et Martin Luther.

Si l'on est d'abord surpris de rencontrer aussi les noms de Confucius, Bouddha ou Gandhi, la préface fait comprendre qu'ils figurent au titre de "justes des nations" et parce qu'ils ont aidé à purifier le sens religieux de beaucoup. On aurait aimé cependant qu'à leur sujet, la typographie ou une note, chaque fois répétée, aide le lecteur à distinguer.

Une traduction pourra veiller à cette clarification.

W.A. Visser't Hooft, pionnier de l'œcuménisme, Genève-Rome (Cerf, 25 €)

Dans la même collection où a été publié le journal du père Y. Congar, les éditions du Cerf présentent des textes de cet éminent et premier secrétaire général du C.O.E.

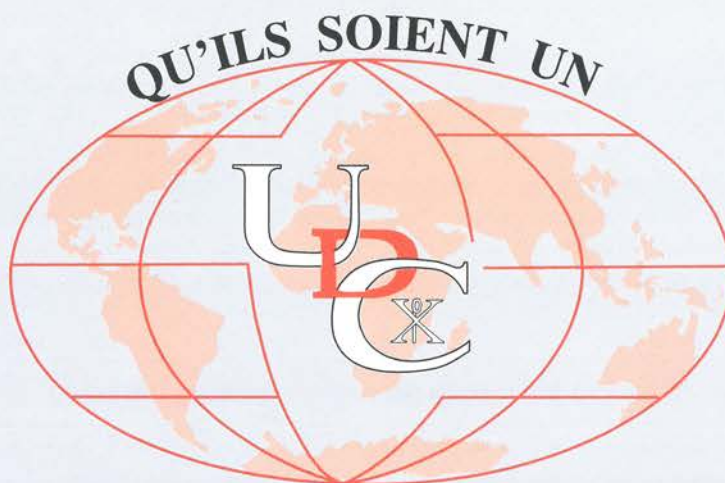
Le pasteur Jacques Maury a réuni des documents jusque-là inédits en français qui font saisir l'importance déterminante de la pensée de leur auteur. Quelques contributions catholiques apportent un éclairage complémentaire. Il y a là des intuitions et des perspectives capables de nous inspirer encore.

UNITÉ DES CHRÉTIENS - 80, RUE DE L'ABBÉ CARTON - 75 014 PARIS

☎ 01 53 90 25 50 • fax 01 45 42 03 07

E-Mail : unite.chretiens.revue@wanadoo.fr

Revue placée sous le patronage du Conseil d'Églises chrétiennes en France



La *communion* profonde que l'Eucharistie - et elle seule - accomplit n'émerge de façon visible que lorsque ceux qui président la synaxe aujourd'hui partout dans le monde et qui l'ont présidée depuis Pentecôte, comme icône du Christ "rassemblant dans l'unité" le Peuple de Dieu, sont eux-mêmes noués en un seul corps ministériel. Ils forment ainsi, dans leur multitude, un seul agent du rassemblement ecclésial. La Tradition dit qu'ils sont un collège ayant pour nœud le ministère d'unité de l'un d'entre eux. Elle y voit une exigence de la *communion*.

J.M.J. Tillard o.p.
Église d'Églises (Cerf)